

Phase 1 : Diagnostic

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »	2
7.1 Annexe 1 : personnes ressource contactées	2
7.2 Annexe 2 : liste de la flore complète recensée sur le territoire	3
Espèces végétales protégées par la loi française	3
Livre rouge de la flore menacée de France :	3
Directive Habitats	4
7.3 Annexe 3 : contenu des ZNIEFF type 1 et type 2	5
7.4 Annexe 4 : contenu des sites Natura 2000	16
7.5 Annexe 5 : délimitation du Parc National des Ecrins	18
7.6 Annexe 6 : descriptif des zones humides des inventaires départementaux 04 et 05	19

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.1 Annexe 1 : personnes ressource contactées

Structure	Personne contactée	Informations recueillies
Institut National du Patrimoine Naturel	Site internet	Données sur les espaces naturels, les espèces de flore et de faune
DREAL PACA	Site internet	Cartographie des périmètres : Natura 2000, APPB, Réserves naturelles, Parc Naturel Régional de Chartreuse, etc. Fiches ZNIEFF
SILENE	Site internet	Consultation de la base de données communale : espèces recensées et espèces patrimoniales
LPO PACA 04 et 05		Renvoi vers la base de données communale Silene
Site internet Faune PACA	Site internet	Consultation de la base de données communale 04 et 05
Conseil général des Hautes-Alpes	internet	Consultation du schéma directeur
Conseil général des Alpes de Haute-Provence	internet	Politique ENS
Parc National des Ecrins	Frédéric Sabatier, Julien Guilloux	Données sur les espaces naturels, les espèces de flore et de faune sur le périmètre du Parc
CEN PACA	Laura Granato, Stéphane Bence	base de données zones humides + localisation des zones à enjeux de gestion CEN + Infos marais de Chorges + ENS
Arnica Montana	Claude Rémy	Pas de réponses
SMADESEP	Frank Gleize, Frédéric Sube	Observatoire Environnement
CRAVE		Absence de contact, pas de réponses
CBNA	M. Abdulhak	
SAPM	Carole Ziegler	pas de données disponibles
Conservatoire du littoral	Brindith Soubrane	Informations sur les sites en restauration par le Conservatoire du Littoral (déprise agricole)

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.2 Annexe 2 : liste de la flore complète recensée sur le territoire

Parmi ces données, plusieurs outils réglementaires ou scientifiques ont été utilisés pour hiérarchiser l'intérêt patrimonial des espèces, ils sont listés en annexe 3.

Espèces végétales protégées par la loi française

Pour la flore vasculaire (ce qui exclut donc les mousses, algues, champignons et lichens), deux arrêtés fixent en région PACA la liste des espèces intégralement protégées par la loi française. Il s'agit de :

- La liste nationale des espèces protégées sur l'ensemble du territoire métropolitain (désignées ci - après « PN »), de l'arrêté du 20 janvier 1982 paru au J.O. du 13 mai 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995 paru au J.O. du 17 octobre 1995. Cette liste reprend notamment toutes les espèces françaises protégées en Europe par la Convention de Berne (1979).
- la liste régionale des espèces protégées en Provence - Alpes - Côte d'Azur (désignées ci - après « PR »), de l'arrêté du 9 mai 1994 paru au J.O. du 26 juillet 1994. Cette liste complète la liste nationale précitée.

Livre rouge de la flore menacée de France :

- Le tome 1 (désigné ci - après « LR1 »), paru en 1995 recense 485 espèces ou sous - espèces dites « prioritaires », c'est - à - dire éteintes, en danger, vulnérables ou simplement rares sur le territoire national métropolitain.
- Le tome 2 (désigné ci - après « LR2 »), à paraître, recensera les espèces dites « à surveiller », dont une liste provisoire de près de 600 espèces figure à titre indicatif en annexe dans le tome 1.

Intitulé	DH2	DH4	PN	PACA-05	Cueillette	LR1	LR2
<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i>					V04P2		
<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>coriophora</i>			NV1				
<i>Anacamptis palustris</i>				RV93			
<i>Androsace pubescens</i>			NV1				
<i>Aquilegia alpina</i>		CDH4	NV1				LR2
<i>Aquilegia bertolonii</i>	CDH2	CDH4	NV1				LR2
<i>Astragalus alopecurus</i>	CDH2	CDH4	NV1			LR1	
<i>Buglossoides arvensis</i> subsp.				RV93			
<i>Carex buxbaumii</i>			NV1			LR1	
<i>Carex curta</i>				RV93			
<i>Carex diandra</i>				RV93			
<i>Carex lasiocarpa</i>				RV93			
<i>Carex limosa</i>			NV1				
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i>					V04P2		
<i>Cleistogenes serotina</i>				RV93			
<i>Cotoneaster atlanticus</i>							LR2
<i>Cotoneaster delphinensis</i>				RV93		LR1	
<i>Cypripedium calceolus</i>	CDH2	CDH4	NV1				LR2
<i>Dactylorhiza incarnata</i> subsp. <i>cruenta</i>				RV93			
<i>Dianthus deltoides</i>					V04P2		
<i>Dianthus pavonius</i>					V04P2		
<i>Dianthus scaber</i>					V04P2		
<i>Dictamnus albus</i>				RV93			
<i>Epipogium aphyllum</i>			NV1				
<i>Gagea lutea</i>			NV1				
<i>Gagea pratensis</i>			NV1				
<i>Gagea villosa</i>			NV1				
<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>villarsii</i>							LR2
<i>Glaucium corniculatum</i>							LR2
<i>Hedysarum brigantiacum</i>							LR2
<i>Hedysarum hedysaroides</i> subsp. <i>boutignyanum</i>			NV1				
<i>Holosteum umbellatum</i> subsp. <i>hirsutum</i>				RV93		LR1	
<i>Iberis aurosica</i>			NV1			LR1	
<i>Inula bifrons</i>			NV1				
<i>Kalmia procumbens</i>				RV93			

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Ainsi, seules les espèces figurant sur la liste du tome 1 sont réellement menacées. Elles doivent être prises en compte de façon systématique, même si elles ne bénéficient pas de statut de protection. Celles du tome 2 sont le plus souvent des espèces assez rares en France mais non menacées à l'échelle mondiale ou bien des espèces endémiques de France (voire d'un pays limitrophe) mais relativement abondantes sur notre territoire, bien qu'à surveiller à l'échelle mondiale.

Directive Habitats

Différentes annexes de cette directive concernent les espèces, notamment la flore :

- Annexe 2 : Espèces d'intérêt communautaire (désignées ci - après « DH2 ») dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- Annexe 4 : Espèces (désignées ci - après « DH4 ») qui nécessitent une protection stricte, sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.

Le tableau suivant liste les espèces patrimoniales identifiées sur le territoire à partir d'un export de la base de donnée SILENE (Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes). La connaissance comme pour la faune reste hétérogène sur le territoire :

Intitulé	DH2	DH4	PN	PACA-05	Cueillette	LR1	LR2
<i>Lappula deflexa</i>				RV93			LR2
<i>Lepidium villarsii</i>						LR1	
<i>Lilium bulbiferum</i>					V04P2		
<i>Lilium martagon</i>					V04P2		
<i>Listera cordata</i>				RV93			
<i>Minuartia rupestris subsp. rupestris</i>				RV93			
<i>Nymphaea alba</i>				RV93			
<i>Ophioglossum vulgatum</i>				RV93			
<i>Polygala exilis</i>				RV93		LR1	
<i>Potentilla alba</i>				RV93			
<i>Potentilla delphinensis</i>	CDH2	CDH4	NV1	RV93		LR1	
<i>Primula marginata</i>			NV1				
<i>Pulsatilla halleri</i>			NV1				
<i>Rhaponticum heleniifolium subsp. heleniifolium</i>			NV1				LR2
<i>Salix laggeri</i>				RV93			
<i>Schoenus ferrugineus</i>			NV1				
<i>Scrophularia vernalis</i>				DV05			
<i>Sedum monregalense</i>				RV93			LR2
<i>Typha minima</i>			NV1				
<i>Viola collina</i>				RV93			LR2
<i>Viola pinnata</i>			NV1			LR1	

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.3 Annexe 3 : contenu des ZNIEFF type 1 et type 2

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Bois Bonnardel et pente boisées du Serre cocu	I	930020410	139 ha. Site surmontant la partie ouest du Lac de Serre-Ponçon. Etabli entre 857 m et 1134 m, le site se répartit entre les étages de végétation supra-méditerranéen au niveau de ses parties basses bien exposées, et montagnard. Il est dominé par un couvert forestier de chênaies pubescentes, pinèdes sylvestres et localement hêtraies. Sur les plus fortes pentes, la forte érosion de ces roches tendres limite la colonisation par les ligneux et permet le maintien d'espaces ouverts. La végétation est alors constituée par des formations d'éboulis, de garrigues et de landes ouvertes.	Chorges, Rousset	Flore : Sabot de Vénus, Laïche blanche, Lis martagon, Céphalanthère pâle, Racine de corail ; Violette admirable, Pyrole verdâtre, Limodore à feuilles avortées, Herbe du Mont-Serrat, Orchis homme pendu, Orchis à odeur de bouc, Ophrys mouche, Orchis moucheron, Orchis à odeur de punaise... Faune : Pie-grièche écorcheur
Plateau et lacs de la montagne du col bas - Vallons du loup, de Provence et de l'Ambouin	I	930012732	1079 ha établi. Ce site correspond au plateau et aux lacs de la Montagne de Col Bas, situés sur le flanc nord-est de la Montagne de la Blanche. Etendu entre 1 600 m et 2 400 m, il se répartit entre les étages de végétation montagnard supérieur et alpin. La végétation est constituée dans les parties basses de forêts comprenant en particulier des hêtraies et mélézins, et dans les parties hautes d'un complexe de pelouses alpines, d'éboulis, de falaises, de zones humides et de petits lacs.	Lauzet-Ubaye, Montclar, Méolans-Revel, Seyne	Flore : Bérardie laineuse, Laïche de Buxbaum, Laïche des borbiers, Laïche blanchâtre, Laïche à fruits velus, Utrriculaire des marais, Listère à feuilles en cœur, Pâturin hybride, Oxytropis couleur améthyste, Linaigrette des Alpes, Sainfoin de Boutigny, Primevère marginée... Faune : Herpétofaune (Triton alpestre), invertébrés (Criquet ensanglanté).
Bas du versant adret de la Vallée de la haute Ubaye, au niveau de la grande Serenne - Chatelet	I	930020347	ZNIEFF de 387 ha, localisée dans la partie nord-est du département des Alpes-de-Haute-Provence, dans la petite région naturelle de l'Ubaye. Il occupe le versant inférieur, orienté sud-est, de la Tête de Paneyron, à l'ouest des Aiguilles de Chambeyron. Etendu entre 1500 m et 2400 m d'altitude, il s'inscrit dans les étages de végétation subalpin et alpin. La végétation est essentiellement composée d'éboulis, rocailles, pelouses sèches, prairies de fauche et de pâture et mélézins clairs.	Saint-Paul-sur-Ubaye	Flore : Inule à deux faces, Violette pennée, Laïche mucronée, Renoncule à feuilles de parnassie, Saxifrage fausse-diapensie, Ancolie des Alpes, Pulsatille de Haller, Ail à fleur de narcisse, Buplèvre des rochers, Prunier de Briançon, Doronic de L'Ecluse, Oxytropis soyeux, Lis orangé ... Faune : Mammifères (Lièvre variable), avifaune (Perdrix bartavelle, Lagopède alpin).

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Bas du versant adret de la Vallée de l'Ubaye, entre Roche Rousset et le Lauzet-Ubaye	I	930020003	<p>Znieff de 1449 hectares, établie sur la bordure centre-nord du département des Alpes-de-Haute-Provence, sur la commune de Lauzet-Ubaye, le site qui occupe le versant adret, domine la rive droite de l'Ubaye, juste en amont de la queue de retenue de la branche Ubaye du plan d'eau du barrage de Serre-Ponçon.</p> <p>Il correspond à un versant bien exposé et pentu, formé de pentes raides et rocheuses.</p> <p>Etabli entre 750 m et 2 443 m, il se répartit entre les étages de végétation supra-méditerranéen et alpin inférieur.</p> <p>Sa végétation est caractérisée par des formations forestières comprenant des pinèdes de Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), relayées dans sa partie supérieure par des pinèdes de Pin à crochets (<i>Pinus uncinata</i>) et des boisements de Mélèze (<i>Larix decidua</i>). Des formations ouvertes de pelouses et de landes plus ou moins rocailleuses, occupent les fortes pentes soumises à une intense érosion. L'important développement des falaises calcaires s'accompagne d'une riche flore chasmophytique. Quelques prairies et pelouses sèches occupent localement les zones de replats.</p> <p>Etabli à l'entrée de la vallée de l'Ubaye, ce site joue un rôle important dans la remontée d'espèces thermophiles d'affinités supra-méditerranéennes. D'autre part, il se situe à la transition entre les Alpes intermédiaires et les Alpes internes.</p> <p>La pression pastorale, qui tend actuellement à diminuer, conduit à l'installation d'une végétation ligneuse dans les pelouses sèches des parties basses du versant. Ces formations arbustives et sous arbustives comprennent des landes et des fourrés, et sont des précurseurs de l'installation de boisements de Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>). Ce stade végétal ultime présente quelques inconvénients : risques d'incendies accrus, banalisation du paysage, diminution de la biodiversité, réduction des espaces pastoraux et de leur valeur.</p>		<p>Flore : Inule à deux faces, Fraxinelle, Astragale pois-chiche, Astragale nain, Laïche à fruits luisants, Euphorbe de Turin, Millepertuis coris, Hyssope officinale, Genévrier thurifère, Buplèvre à feuilles rondes, Caméline à petit fruit, Chêne rouvre, Sénéçon doria, Violette des rochers.</p>
					<p>Faune : Avifaune (Perdrix bartavelle), papillons (Azuré du Serpolet, Apollon).</p>
Bocage et marais de la plaine de Chorges-Montgardin - les marais - la grande île	I	930020081	<p>ZNIEFF de 136 ha, établie, à l'est de la ville de Gap, au niveau d'une plaine alluviale. Compris entre 850m et 928m d'altitude, le site se situe à la transition entre les étages de végétation supra-méditerranéen et montagnard inférieur. Il comprend un complexe de zones humides, établies de part et d'autre de la route nationale 94, disséminées dans un paysage agricole semi-bocager et forestier (forêts de Chêne pubescent (<i>Quercus humilis</i>) et de Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>) surtout. L'activité agricole est encore bien présente dans ce territoire très rural. Les haies et bosquets forment encore un réseau bocager assez bien préservé, remarquable pour la région.</p> <p>Le site comprend un ensemble de formations végétales liées aux zones humides, milieux de plus en plus rares et souvent dégradés en Europe de l'ouest. Celles-ci forment un complexe très intéressant permettant l'épanouissement d'une flore et d'une faune remarquable. Au sein de cet ensemble y figurent des formations végétales herbacées hautes peu communes comme des prairies humides et des roselières.</p>	Chorges, Montgardin	<p>Flore : Orchis des marais, Orchis incarnat, Orchis fistuleuse, Epipactis des marais, Sénéçon doré, Laïche élevée, Laïche faux panic...</p>
					<p>Faune : avifaune (Bondrée apivore, Busard cendré, Caille des blés, Vanneau huppé, Petit-duc scops, Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Rousserolle verderolle, Pie-grièche écorcheur, Bruant des roseaux, Bruant proyer,...)</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Escarpements et butte de Saint-Privas, en rive droite de la Durance	I	930020071	<p>ZNIEFF de 7,73 ha, localisée dans la région de l'Embrunais, le site correspond à une petite butte escarpée en rive droite de la Durance. Etendu de 800 m à 880 m d'altitude, il est totalement inclus dans l'étage de végétation montagnard inférieur. Traversé par la Durance, il est caractérisé essentiellement par des éboulis marneux escarpés et thermophiles. De part sa position le long de la Durance, large vallée glaciaire, qui est une voie importante de pénétration à l'intérieur des Alpes, le site se trouve sur un flux migratoire nord-sud. Il bénéficie de la remontée d'espèces d'affinités méditerranéennes.</p> <p>La seule menace qui peut peser sur le site serait d'éventuels projets d'élargissement de la route en entamant la butte, ce qui aurait des répercussions sur le maintien de la population d'Ephédra de Negri.</p>	Embrun, Saint-André d'Embrun, Saint-Sauveur	<p>Flore : Ephédra de Negri, Adonis d'été, Caméline à petits fruits, Bleuet des champs, Véronique à feuilles trifides.</p>
					<p>Faune : Mammifères (Cerf élaphe), avifaune (Cincle plongeur).</p>
Plan d'eau de la retenue d'Espinasses - Chaussetive	I	930020426	<p>ZNIEFF de 36,68 ha. Ce site correspond à la retenue d'eau établie sur le cours de la Durance entre les barrages de Serre Ponçon et d'Espinasses, à une altitude d'environ 660 m. Il est essentiellement constitué par un plan d'eau bordé localement de végétation palustre. Ce site essentiellement aquatique, à végétation peu développée, abrite très ponctuellement un milieu remarquable : les groupements amphibies méridionaux (22.34) qui se développent sur les vases exondées.</p> <p>La vocation hydroélectrique du site, par ses marnages et apports brutaux et importants d'eau assortis de dépôts de vases, limite fortement l'implantation naturelle de la végétation aquatique et péri-lacustre sur le site. Ces contraintes sont un handicap sérieux à l'accroissement de la biodiversité au sein d'un site, dont les potentialités écologiques sont très élevées.</p>	Rousset	<p>Flore : Aucune flore remarquable</p>
					<p>Faune : avifaune (Chevalier guignette, Petit-duc scops, Cincle plongeur), Poisson (Blageon).</p>
Versant adret de Remollon, théus et espinasses - Montagne de saint-maurice - rocher de saint-pierre	I	930020411	<p>ZNIEFF de 778 ha située. Ce site s'inscrit en rive droite du val de Durance, juste en aval du lac de Serre Ponçon. Le site comprend le site très pittoresque des cheminées des demoiselles coiffées de Théus, ou « Salle de bal des demoiselles coiffées ». Elle correspond essentiellement au versant adret de montagnes basses qui bordent la Durance, débutant vers 660 m d'altitude, il culmine à 1410 m (Montagne Saint-maurice) et s'inscrit aux étages de végétation supraméditerranéen et montagnard. Les pentes souvent abruptes sont colonisées par des formations végétales ouvertes d'éboulis, de garrigues, de fourrés ou de matorrals. Les parties les plus basses du site, moins pentues, sont occupées par des cultures extensives, des vergers et des vignes pour la plupart abandonnées. Les forêts, peu représentées, possèdent leur plus important développement au niveau des versants à orientations secondaires, est et ouest.</p>	Espinasses, Remollon, Rousset, Théus, Valserrès	<p>Flore : Diplachnée tardive, Orcanette helvétique, Fléole paniculée, Potentille inclinée. Adonis goutte-de-sang, Nielle des blés, Androsace à grand Calice, Aspérulle des champs, Ophrys petite araignée, Campanule carillon...</p>
					<p>Faune : Papillons (Azuré du Serpolet, Azuré du Baguenaudier, Alexanor et Proserpine).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Mares et zones humides de l'adret de Saint-Sauveur Entre Baratier et les Manins	I	930020072	<p>ZNIEFF de 155 ha, localisée dans la région de l'Embrunais, le site correspond à un versant affecté de glissements et parsemé de nombreuses zones humides, situé en rive gauche de la vallée de la Haute Durance, en bordure est du massif des Ecrins. Etendu de 930 m à 1300 m d'altitude, il est inclus dans l'étage de végétation montagnard. Longé par le Torrent de Vachères, il est caractérisé par des pelouses sèches ponctuées de nombreuses mares.</p> <p>De part sa position le long de la Durance, large vallée glaciaire, qui est une voie importante de pénétration à l'intérieur des Alpes, le site se trouve sur un flux migratoire nord-sud. Cette position géographique privilégiée se traduit dans les cortèges floristiques aux influences orientales et montagnardes marquées, auxquels s'ajoutent des remontées d'espèces méditerranéennes.</p> <p>La pression pastorale tendant actuellement à se réduire, la dynamique de végétation se poursuit par la colonisation d'une végétation ligneuse associant des landes et des fourrés, prémices du reboisement du versant par des Pin sylvestre (Pinus sylvestris). Ce stade de végétation ultime qui accroît les risques d'incendies et banalise le paysage tend à se généraliser sur ce site. La dynamique lente de glissement du versant argilo-marneux sur le site est à l'origine de la formation de mares et de poches d'eau nombreuses. Ces mares constituent un élément important de diversité biologique et paysager sur ce versant plutôt xérothermophile. Des risques de drainage subsistent sur le versant autour de la route afin de la stabiliser (fréquentation de la route relativement élevée pour accéder à la station de ski des Orres).</p>	Baratier, Saint-Sauveur	<p>Flore : Orchis des marais, Alisma lancéolé, Epipactis des marais, Scirpe des marais, Androsace à grand calice, Buplèvre à feuilles rondes, Caméliène à petits fruits.</p>
					<p>Faune : Amphibiens (Sonneur à ventre jaune), insectes (Zygène, Sympétrum commun, Agrion bleu).</p>
Forêt domaniale du Sapet, crêtes du Piolit - les parias - pic de Chabrières et ses Oucanes - lac de Saint-Apollinaire et ses abords	I	930012785	<p>ZNIEFF de 3336,52 ha située au nord-est de Gap. Le site englobe les vastes versants nord et sud situés de part et d'autre de la ligne de crête joignant le sommet du Piolit (2464m) au Pic de Chabrières (2404 m). Réparti entre 1130m et 2512m d'altitude, le site est compris aux étages de végétation montagnard, subalpin et alpin.</p> <p>La grande variété de situations écologiques, liées aux différences d'exposition et d'altitude, à la variété géologique et à la diversité des pratiques agropastorales, engendre une grande variété de formations végétales : sapinières, mélézins, pinèdes, pelouses et éboulis calcicoles. Elle se traduit par la présence d'une avifaune riche et abondante et d'une flore particulièrement remarquable. Le Lac Faudon (1577 m) constitue par ailleurs une zone humide intéressante.</p> <p>Une grande prudence est de rigueur dans la gestion et l'exploitation de la forêt du Sapet. De plus les stations de Potentille du Dauphiné et d'Astragale queue-de-renard sont à préserver. Les enjeux se situent donc au niveau de la gestion forestière et pastorale, afin de préserver les habitats et stations d'espèces végétales.</p>	Ancelle, Bâtie-Neuve, Chorges, Prunières, Réallon, Saint-Apollinaire	<p>Flore : Astragale queue de renard, Bérardie laineuse, Choin ferrugineux, Potentille du Dauphiné, Laïche à tige arrondie, Avoine des Apennins, Knautie blanchâtre, Oxytropis aux couleurs d'améthyste, Véronique en écusson, Ancolie des Alpes...</p>
					<p>Faune : Mammifère (Lièvre variable), avifaune (Aigle royal, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Perdrix bartavelle, Tétras lyre, Lagopède alpin, Chouette de Tengmalm, Monticole de roche, Tichodrome échelette, Pie-grièche écorcheur, Crave à bec rouge, Venturon montagnard, Niverolle alpine...), herpétofaune (Triton alpestre, Pélodyte ponctué), invertébrés (Ecrevisse à pieds blancs).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Barjavel – Clot des Roux	I	930020004	<p>D'une surface de 70,48 ha, le site se situe à environ 1km au sud du barrage de Serre-Ponçon. Il correspond aux pentes d'intensité faible à moyenne situées à l'est et au sud du Clot du Roux.</p> <p>Se développant entre 700 m et 1000 m, la végétation appartient à l'étage de végétation montagnard, dans les situations froides, et supra-méditerranéen dans les situations chaudes. Elle est constituée en proportions assez semblables de formations forestières, caractérisées notamment par des hêtraies, et de formations ouvertes de pelouses et de landes plus ou moins rocailleuses.</p> <p>La pression pastorale, qui tend actuellement à diminuer, conduit à l'installation d'une végétation ligneuse dans les pelouses sèches. Ces formations arbustives et sous-arbustives comprennent des landes et des fourrés, qui contribuent à densifier le couvert des espaces ouverts et des lisières. Cette évolution présente quelques inconvénients : risques d'incendies accrus, banalisation du paysage, diminution de la biodiversité, réduction des espaces pastoraux et de leur valeur.</p>	Bréole	Flore : Sabot de Vénus, Muguet, Pulmonaire saupoudrée, Sauge glutineuse, Céphalanthère blanchâtre, Epipactis à feuilles larges helleborine, Orchis de Fuchs, Néottie nid d'oiseaux, Astragale d'Autriche, Gaillet très grêle...
Ravin de l'Adret	I	930020005	<p>D'une surface de 50,71 ha, le site se localise à quelques kilomètres au sud de la retenue de Chaussetive-Espinasse, implantée sur la Durance, immédiatement en aval du Barrage de Serre-Ponçon.</p> <p>Il correspond aux pentes situées de part et d'autre du Ravin de l'Adret. Etendu entre 700 m et 900 m d'altitude, le site s'inscrit dans les étages de végétation supra-méditerranéen et montagnard inférieur.</p> <p>La végétation est constituée principalement de formations ouvertes de pelouses, de garrigues et de landes plus ou moins rocailleuses et d'éboulis.</p> <p>Le site peu étendu présente néanmoins un habitat d'intérêt patrimonial marqué, riche en espèces végétales et insectes remarquables, constitué par les prairies sèches méso-xérophiles à Brome dressé.</p> <p>La pression pastorale, qui tend actuellement à diminuer, conduit à l'installation d'une végétation ligneuse dans les pelouses sèches. Ces formations arbustives et sous-arbustives comprennent des landes et des fourrés, et sont précurseur de l'installation de boisements de Pin sylvestre (Pinus sylvestris) notamment. Ce stade végétal ultime présente quelques inconvénients : risques d'incendies accrus, banalisation du paysage, diminution de la biodiversité, réduction des espaces pastoraux et de leur valeur.</p>	Bréole	Flore : Astragale queue-de-renard, Céphalanthère blanchâtre, Céphalanthère rouge, Epipactis à feuilles larges, Néottie nid d'oiseaux, Sauge glutineuse, Bleuet des champs, Neslie en panicule, Népeta des chats, Euphrase raide.

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Forêt domaniale du Boscodon - cirque et forêt de morgon - bois de Bragousse - versant ouest de la crête du Lauzet et du Pouzenc	I	930012781	<p>D'une superficie de 4426,55 ha, ce site se situe au sud d'Embrun et borde le lac de Serre-Ponçon au sud-est. Il présente un intérêt exceptionnel. Les paysages sont splendides et variés avec une nature encore sauvage et bien conservée. Plusieurs belvédères permettent aux promeneurs d'en admirer le panorama.</p> <p>Le site possède une géographie complexe composée de nombreux vallons et torrents se jetant dans la vallée principale de l'impétueux torrent du Boscodon. Le cirque de Morgon à plus de 1900 m d'altitude domine l'ensemble. Le site présente d'importantes variations altitudinales, de 968 m à 2897 m, et s'inscrit dans les étages de végétation montagnard, subalpin et alpin. Il est soumis aux influences climatiques de la zone biogéographique intra-alpine.</p>	Baratier, Crots, Les Orres, Savines-le-lac	<p>Flore : Bérardie laineuse, Epipogon sans feuilles, Astragale queue-de-Renard, Sabot de Vénus, Violette pennée, Ancolie des Alpes, Sainfoin de Boutigny, Primevère marginée, Minuartie des rochers, Belladonne, Campanule alpestre...</p>
			<p>Le site se caractérise par l'importance des massifs forestiers avec la très belle forêt domaniale de Boscodon, le bois de Bragousse, et la forêt du Bout-de-Mélèze. Plus en altitude dominant les vastes ensembles de pelouses et d'éboulis calcicoles, accompagnés de barres rocheuses et de bas-marais. Intérêt biologique et qualité esthétique se conjuguent avec des secteurs comme celui de la Fontaine de l'Ours, le lac et le cirque du Morgon ou le cirque de Bragousse.</p> <p>Une grande prudence est de rigueur dans la gestion sylvicole et l'exploitation de la forêt du Boscodon, notamment pour bien prendre en compte la présence des rares orchidées forestières : Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>), Epipogon sans feuilles (<i>Epipogium aphyllum</i>), des boisements montagnards denses et ombragés, et Listère à feuilles en cœur (<i>Listera cordata</i>). De plus les stations de Sabot de Vénus et d'Astragale queue-de-renard sont à préserver. Afin de répondre à ces enjeux la mise en place d'une Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat) est à l'étude. Le site fera donc l'objet d'un plan de gestion au travers l'élaboration du document d'objectifs</p>		<p>Faune : Mammifères (Lièvre variable), avifaune (Aigle royal, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Tétrasyre, Lagopède alpin, Bécasse des bois, Chouette de Tengmalm, Chevêchette d'Europe, Bruant fou...) Herpétofaune (Lézard des souches), invertébrés (Aurore de Provence, Apollon).</p>
Pic du Morgon – Le Morgonnet	I	930020002	<p>D'une surface de 399,54 ha, ce site se localise un peu au sud au-dessus du lac de Serre-Ponçon, à l'extrémité ouest du massif du Morgon. Il occupe les crêtes et les parties supérieures des versants qui y sont associés entre Le Morgonnet et le Pic de Morgon.</p>	Lauzet-Ubaye, Pontis	<p>Flore : Sabot de Vénus, Epipogon sans feuilles, Potentille blanche, Cotoneaster intermédiaire, Oeillet de Séguier, Sainfoin de Briançon, Pigamon à tige simple, Sainfoin de Boutigny, Belladonne, Laïche blanche, Racine de corail, Asperule des rochers...</p>
			<p>Etendu entre 1100 m et 2300 m d'altitude, le site s'inscrit dans les étages de végétation montagnard, subalpin et alpin inférieur.</p> <p>Le site se caractérise sur son versant ouest par d'importants massifs forestiers associant le Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>) et le Mélèze (<i>Larix decidua</i>). Au-dessus en altitude, les prairies et landes subalpines, puis les pelouses et rocailles alpines, associées à des formations liées aux éboulis et milieux rocheux, prennent le relais.</p>		<p>Faune : Mammifères (Lièvre variable), avifaune (Aigle royal, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Tétrasyre, Lagopède alpin, Bécasse des bois, Chouette de Tengmalm, Chevêchette d'Europe, Bruant fou...), herpétofaune (Lézard des souches), invertébrés (Aurore de Provence, Apollon).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Bord de la Durance et ses ripisylves Au lieu-dit l'Estang - pentes de combe masse	I	930020070	<p>D'une surface de 43,38 ha, ce site est situé en bordure est du massif des Ecrins, il correspond au cours de la Haute Durance et à ses bordures en rive gauche. Il s'étend de 800 m à 960 m d'altitude et est totalement inclus dans l'étage de végétation montagnard inférieur.</p> <p>Traversé par la Durance, il est caractérisé par des milieux ripicoles et par des pelouses sèches associées à de nombreuses mares disséminées.</p> <p>De part sa position le long de la Durance, large vallée glaciaire, qui est une voie importante de pénétration à l'intérieur des Alpes, le site se trouve sur un flux migratoire nord-sud. La dynamique lente de glissement du versant argilo-marneux sur le site est à l'origine de la formation de mares et de poches d'eau.</p> <p>Ces mares constituent un élément important de diversité biologique et paysager sur ce versant plutôt xéro-thermophile. Des risques de drainage du versant subsistent autour de la route qui longe le site, afin de la stabiliser. Sur ce secteur, la ripisylve est relativement étroite du fait d'une topographie encaissée canalisant la Durance. Cependant, une île végétalisée se maintient au centre du lit, présentant les différents stades de la dynamique de végétation, depuis les faciès de végétation pionnier des alluvions à la ripisylve évoluée. Cette succession végétale spatiale et temporelle est un élément important, pour le maintien des espèces végétales et animales spécifiquement inféodées à l'un ou l'autre des différents stades de végétation qui peuvent être rajeunis lors des cures de la Durance.</p>	Embrun, Saint-André-d'Embrun	Flore : Orchis bouc
					Faune : chauves-souris (Grand murin)
Bocage de Prunière et de Saint-Appolinaire	II	930012782	<p>ZNIEFF de 1274,24 ha, localisé au-dessus en rive droite du lac-réservoir de Serre-Ponçon, le site est établi en pied de versant méridional du massif des Aiguilles de Chabrières.</p> <p>Il correspond à une zone bocagère établie sur des pentes douces à moyennes et au niveau d'un petit plateau aux reliefs mamelonnés.</p> <p>Etabli dans la zone biogéographique des Alpes intermédiaires sud-dauphinoise, le site est inclus dans les étages de végétation collinéen supérieur et montagnard, aux affinités climatiques supra-méditerranéennes marquées, entre 820 m et 1270 m d'altitude.</p> <p>Il est principalement composé par un bocage associant des haies de feuillus divers et des coulées boisées. Des prairies sèches, petits champs de céréales et cultures fourragères encore riches en plantes messicoles, clapiers de pierres sèches, ravines marneuses, ruisseaux et petits réservoirs constituent autant d'habitats supplémentaires, étroitement associés au bocage, qui contribuent à l'importante biodiversité du site.</p> <p>Ce système bocager encore bien conservé, caractérisé par un important maillage de haies, est de grand intérêt écologique, car il forme des corridors en contact avec les cours d'eau et les boisements montagnards de bas de versant. Ceux-ci se révèlent indispensables à la circulation et à la diffusion des différentes espèces tant animales que végétales. Ici ce rôle de corridor prend toute sa signification, en permettant ou en facilitant les échanges entre deux importants massifs (Ecrins au nord-ouest et massifs du sud de l'Embrunais au sud-est).</p>	Prunières, Puy-Saint-Eusèbe, Saint-Appolinaire, Savines-le-Lac	<p>Flore : Ophioglosse des marais, Adonis d'été, Adonis flamme, Bleuet des champs, Gaillet à trois cornes, Epipactis rouge sombre, Epipactis à feuilles distantes, Orchis</p> <p>Moucheron, Ophrys petite araignée, Astragale à calice renflé, Séséli annuel, Muscari négligé, Sénéçon doré, Polygale amer...</p>
					<p>Faune : avifaune (Grèbe huppé, Bihoreau gris, Aigle royal, Circaète Jean-le-blanc, Busard cendré, Milan royal, Perdrix grise, Râle des genêts, Huppe fasciée, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse, Moineau Soulcie,...), herpétofaune (Lézard ocellé, Lézard des souches), entomofaune (Piéride de Duponchel, Aurore de Provence, Mélitée des Linaires).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Plan d'eau et lac du barrage de Serre-Ponçon, certaines de ses rives à l'aval du pont de Savines et zones humides de Peyre Blanc	II	930020033	<p>D'une surface de 616,89 ha, le site correspond aux parties sud du vaste lac-réservoir de Serre-Ponçon et est établie sur la bordure nord de ce dernier. C'est à dire l'essentiel de la branche Ubaye du plan d'eau, ainsi que la partie de retenue correspondant à la commune de Pontis.</p> <p>Cette partie du lac de Serre-Ponçon est implantée au sein de la zone sédimentaire dauphinoise dans des terrains marneux du Lias-Bajocien.</p> <p>Situé, entre 700 m et 800 m d'altitude, le site s'inscrit à la transition des étages de végétation supra-méditerranéen et montagnard inférieur. Si le milieu lacustre et aquatique est bien sûr, très largement prépondérant sur ce site, les grèves d'alluvions et dépôts de vases fluviales exondées occupent également des surfaces importantes, lors des épisodes de marnage saisonniers. Boisements de Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), Pin noir (<i>Pinus nigra</i>) et Chêne pubescent (<i>Quercus humilis</i>), fruticées xérophiles, prairies, rocailles, ravines et petits escarpements rocheux constituent l'essentiel des milieux représentés en périphérie immédiate du plan d'eau.</p> <p>Le site ne présente pas à proprement parler de milieux à haute valeur patrimoniale élevée. Son intérêt est avant tout lié à la présence d'oiseaux d'eau.</p>	Bréole, Lauzet-Ubaye, Pontis, Saint-Vincent-les-Forts	<p>Flore : Inule à deux faces, Adonis flamme, Grand Polycnemum, Chardon noircissant, Cirse féroce, Myricaire d'Allemagne, Céphalanthère à longues feuilles, Epipactis à larges feuilles, Orchis bouc, Ophrys petite-araignée, Ophrys mouche, Orchis pourpre, Limodore à feuilles avortées.</p> <p>Faune : Poissons (Blageon, Toxostome), invertébrés (le copépode <i>Acanthodiptomus denticornis</i>).</p>
Bocage de Puy Saint Eusèbe et de Puy-Sanières	II	930012783	<p>ZNIEFF de 767,5 ha, localisée au niveau de la bordure sud de la partie centrale du département des Hautes-Alpes et à l'est de la vallée d'Embrun. Ce site est établi dans la partie inférieure du versant méridional du Mont Guillaume. Il correspond à une zone bocagère établie sur des pentes douces à moyennes.</p> <p>Etabli dans la zone biogéographique des Alpes intermédiaires sud-dauphinoise, le site est inclus dans les étages de végétation collinéen supérieur et montagnard aux affinités climatiques supra-méditerranéennes marquées, entre 790 m et 1210 m d'altitude.</p> <p>Il est principalement composé par un bocage associant des haies de feuillus divers et des coulées boisées. Des prairies sèches, petits champs de céréales et cultures fourragères encore riches en plantes messicoles, clapiers de pierres sèches, ruisseaux et petits réservoirs constituent autant d'habitats supplémentaires, étroitement associés au bocage, qui contribuent à l'importante biodiversité du site.</p> <p>Ces espaces ouverts sont délimités par un réseau bocager (84.2) encore bien préservé et qui constitue un maillage important et joue par ailleurs un rôle essentiel de corridor écologique, notamment pour l'avifaune.</p> <p>Ici ce rôle de corridor prend toute sa signification, en permettant ou en facilitant les échanges entre deux importants massifs (Ecrins au nord-ouest et massifs du sud de l'Embrunais au sud-est).</p>	Embrun, Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières, Savines-le-Lac	<p>Flore : Adonis d'été, Buplèvre à feuilles rondes, Bleuet des champs, Anthémis des teinturiers, Neslie paniculée, Gaillet à trois cornes, Mélampyre des champs, Epipactis rouge sombre, Epipactis à feuilles distantes, Orchis moucheron, Listère à feuilles ovales, Orchis militaire, Orchis pourpre, Orchis brûlé, Céphalanthère blanche, Céphalanthère à longues feuilles, Sénéçon doré, Laïche élevée, Laïche faux panic, Orchis de mai.</p> <p>Faune : Mammifères (Lièvre variable), chiroptères (Petit rhinolophe, Noctule de Leisler), avifaune (Bondrée apivore, Aigle royal, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Faucon pèlerin, Faucon hobereau, Perdrix grise, Petit Gravelot, Chouette chevêche, Cincle plongeur, Pie-grièche écorcheur, Moineau cisalpin, Bruant ortolan, ...), insectes (Semi-Apollon, Mélitée des Linaires).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Versant adret d'Espinasses, Théus et Remollon - forêt domaniale de Serre-Ponçon - Mont Colombis	II	930012784	<p>ZNIEFF de 5026,01 ha, établie entre trois rivières : la Durance (au sud), l'Avance (à l'ouest) et la Luye (au nord), et limitée à l'est par le lac de Serre Ponçon. Ce site inclut le versant adret d'Espinasses à Remollon, la forêt domaniale de Serre-Ponçon et les collines boisées du Mont Colombis. Le relief est constitué de montagnes basses (culminant à 1734 au Mont Colombis), sa bordure sud correspond essentiellement au versant adret de montagnes basses qui bordent la Durance. Il comprend le site très pittoresque des cheminées des demoiselles coiffées de Théus, ou « Salle de bal des demoiselles coiffées »</p> <p>Situé dans la zone biogéographique des Alpes intermédiaires sud-dauphinoises, le site est inclus dans les étages de végétation supra-méditerranéen et montagnard, entre 660 m et 1734 m d'altitude. Le climat est teinté d'influences supra-méditerranéennes et continentales.</p> <p>La végétation se distribue de l'étage de végétation supra-méditerranéen (parties basses bien exposées) à l'étage de végétation montagnard. Elle est principalement représentée par un couvert forestier. Sur les plus fortes pentes, la forte érosion de ces roches tendres limite la colonisation par les ligneux. La végétation est alors constituée par des formations d'éboulis, de garrigues et de landes ouvertes.</p>	<p>Avançon, Chorges, Espinasses, Montgardin, Remollon, Rousset, Saint-Étienne-le-Laus, Théus, Valsarres</p>	<p>Flore : Sabot de Vénus, Diplachnée tardive, Passerage de Villars, Orcanette helvétique, Fléole paniculée, Potentille inclinée, Orchis à odeur de punaise, Nielle des blés, Cératocéphale en faux, Adonis flamme, Androsace à grands calices, Aspérule des champs, Racine de corail, Céphalanthère rouge, Epipactis à feuilles distantes, Orchis Moucheron, Orchis brûlé, Orchis bouc, Ophrys mouche, Orchis homme pendu, Herbe du Mont-Serrat...</p> <p>Faune : mammifères (Cerf élaphe), avifaune (Aigle royal, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-blanc, Tétras lyre, Grand-duc d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan, ...), insectes (Azuré du Serpolet, Azuré du Baguenaudier, Alexanor, Proserpine).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
La haute Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron	II	930012748	<p>ZNIEFF de 632,6 ha, ce site correspond au cours de la Durance, avec ses iscles et ses ripisylves, à l'aval de Serre Ponçon jusqu'à Sisteron.</p> <p>Situé dans la zone biogéographique des préalpes delphino-provençales à la rencontre des influences méditerranéennes et alpines, il est compris dans l'étage de végétation supra-méditerranéen, entre 480 m et 665 m d'altitude.</p> <p>Bien que relativement encaissée entre d'anciennes terrasses fluvio-glaciaires perchées, la Durance a constitué un important lit, où se sont développés de multiples habitats liés à l'eau ou aux bordures de cours d'eau. Le site est caractérisé par une bonne représentativité de tous les stades de la dynamique de végétation, depuis les stades initiaux composés de bancs de graviers nus, en passant par les formations pionnières de colonisation des alluvions et délaissées, les saulaies arbustives et les ripisylves bien constituées. La végétation riveraine est dominée par des formations de hautes herbes, de fourrés et de forêts riveraines. Les bancs de graviers, récemment déposés et colonisés par une végétation pionnière sont assez peu nombreux et n'occupent que de faibles surfaces. En revanche les bancs de galets plus anciens occupent de plus vastes surfaces. Ils sont colonisés par une végétation de fourrés pionniers de saules, et sur les terrasses alluviales les plus hautes, et donc les plus sèches, de pelouses ou de garrigues à Thym (<i>Thymus vulgaris</i>), voire de chênaies de Chêne pubescent (<i>Quercus humilis</i>).</p> <p>En conséquence de cette très importante diversité de milieux, la flore et la faune sont également très variées. Par exemple, la flore associe à la fois des espèces végétales aux origines montagnarde et méditerranéenne. Plusieurs espèces patrimoniales de mammifères, oiseaux et poissons sont de même représentées sur ce site.</p> <p>De par son orientation nord-est et sud-ouest et par sa position biogéographique à l'intérieur des Alpes dauphinoises, le cours de la Durance est une voie importante de pénétration dans les Alpes et concentre un flux migratoire majeur pour l'avifaune.</p> <p>Les roselières et plans d'eau des retenues d'Espinasses et de Curbans / La Saulce en particulier, accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques, tant en période de reproduction que de migration. Le site permet également le transit des espèces végétales, ce qui se traduit par la remontée de plantes méditerranéennes ou la descente de plantes montagnardes. L'écocomplexe fluvial durancien présente un important niveau d'organisation étroitement dépendant de la dynamique hydraulique torrentielle et du charriage des alluvions, conditions strictement dépendantes du bon fonctionnement de l'ensemble de son bassin versant. Ainsi par exemple sur le site, il existe d'anciens bras morts qui représentent des refuges indispensables pour la flore et la faune aquatiques et fluviales. De même, les secteurs de lit en tresses présentent de nombreux îlots végétalisés, présentant à la fois les premiers stades de la dynamique de végétation indispensables au maintien des espèces pionnières, ainsi que des stades de ripisylves plus évolués, habitat d'espèces spécialisées strictement inféodées aux forêts riveraines humides.</p>	Bréole, Claret, Curbans, Piégut, Sigover, Thèze, Valernes, Vaumeilh, Venterol	<p>Flore : Gagée des prés, Rosier de France, Polygale naine, Violette de Jordan, Petite-Centauree de Favarger, Clématite droite, Fléole en panicule, Potentille inclinée, Potamot coloré, Ophioglosse des marais, Petite Massette, Zannichellie des marais, Berle dressée, Potamot pectiné, Souchet jaunâtre, Centaurée en épis, Jonc maritime, Scille d'Italie, Colchique de Naples, Massette de Saint-Domingue,...</p> <p>Faune : Mammifères (Loutre, Campagnol de Fatio, Campagnol souterrain des Alpes, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin), avifaune (Grèbe huppé, Blongios nain, Bihoreau gris, Crabier chevelu, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Milan royal, Faucon pèlerin, Faucon hobereau, Marouette ponctuée, Chevalier guignette, Petit Gravelot, Chouette chevêche Grand-duc d'Europe, Martin-pêcheur d'Europe, Guêpier d'Europe, Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Pic épeichette, Hirondelle de rivage, Fauvette orphée, Fauvette à lunettes, Locustelle tachetée, Gobemouche gris, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Crave à bec rouge...), herpétofaune (Sonneur à ventre jaune, Pélodyte ponctué), poissons (Apron, Loche de rivière, Ombre commun, Toxostome, Blageon, Barbeau méridional), insectes (Azuré du Serpolet, Petit Mars changeant).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces patrimoniales
Massif de la montagne blanche, Vallon de la blanche de Laverq - Tête de l'Estrop - Montagne de l'Ubac - haute vallée de la Bléone	II	930012731	D'une surface de 20825,28 ha, ce site intéresse un vaste massif séparant les bassins versants de la Haute Bléone, du Haut Verdon et de la Moyenne Ubaye. Il s'articule sur le massif de la montagne de la Blanche et le vallon de la Blanche de Laverq, ainsi que sur les crêtes environnantes. Etendu entre 800 m et 2928 m d'altitude, le site s'inscrit dans les étages de végétation supra-méditerranéenne supérieure, montagnarde, subalpine et alpine.	Seyne, Thuiles, Uvernet-Fours, Vernet, Allos, Beaujeu, Lauzet-Ubaye, Montclar, Prads-Haute-Bléone, Méolans-Revel, Saint-Vincent-les-Forts	<p>Flore : Androsace de Suisse, Ancolie de Bertoloni, Bérardie laineuse, Laïche de Buxbaum, Laïche des boubiers, Sabot de vénus, Lunetière à tige courte, Laïche courte, Laïche à deux étamines, Laïche à épillets velus, Orchis couleur de sang, Listère à feuilles en cœur, Pâturin hybride, Utriculaire des marais, Saule pubescent, Avoine des Apennins, Laïche très noire, Dauphinelle douteuse, Sainfoin de Briançon, Oxytropis couleur améthyste, Potentille laineuse, Linaigrette des Alpes, Sainfoin de Boutigny, Primevère marginée, Laitue des Alpes, Minuartie des rochers, Cardamine impatiente, Fêtuque dorée, Agrostide grêle, Blysmus comprimé, Parnassie des marais, Crépide naine, Violette du Mont-Cenis, Arnica des montagnes, Cumin des prés, Orchis globuleux...</p> <p>Faune : Mammifères (Bouquetin des Alpes, Cerf, Lièvre), avifaune (Perdrix bartavelle, Râle des genêts, Grand-duc d'Europe), reptiles (Lézard des souches), papillons (Piéride de la Roquette, Petit Apollon, Semi-Apollon, Apollon, Alexanor, Azuré des mouillères Azuré du Serpolet), coléoptères (Charançon alpestre, Athous frigide), orthoptères (Criquet ensanglanté).</p>
Massif des Orres, Tête de la Mazelière - Aupillon - Grand Parpaillon - Ubac de Crévoux	II	930020111	D'une surface de 9790,84 ha, ce site comprend le versant ubac du vallon de Crévoux, la partie amont du vallon des Vachères et les crêtes situées à l'est et au sud de la station des Orres, depuis le pic de Crévoux au nord à la tête de la Mazelière à l'ouest, en incluant le Grand Parpaillon, la Grande Eperrière, l'Aupillon et le Pouzenc. Situé dans la zone biogéographique intra-alpine dauphinoise, il est soumis à un climat montagnard de type continental marqué. Le site est inclus dans les étages de végétation montagnard, subalpin et alpin, entre 1280 m et 2988 m au Grand Parpaillon. Le site dégage d'emblée une forte ambiance pastorale associant boisements clairs de Mélèze (<i>Larix decidua</i>), landes, prairies et pâturages subalpins et pelouses alpines à dominante calcicole. Rocailles, éboulis et milieux rocheux caractérisent surtout les plus hautes crêtes, ainsi que le vallon du torrent des Vachères aux pentes d'adret plus accentuées. Le mélèzin constitue la formation forestière dominante. Il est parfois mélangé de Pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>), comme à l'entrée de la vallée de Crévoux, de Sapin (<i>Abies alba</i>) et d'Epicéa (<i>Picea abies</i>) à l'ubac du vallon de Vachères et de Pin cembro (<i>Pinus cembra</i>) dans sa partie supérieure. Quelques zones humides, comprenant des bas-marais, ruisseaux et petits lacs, ajoutent une note de diversité complémentaire au site.	Baratier, Crévoux, Crots, Orres, Saint-Sauveur, Vars	<p>Flore : Bérardie laineuse, Laïche bicolore, Jonc arctique, Laïche noirâtre, Dauphinelle douteuse, Ancolie des Alpes, Primevère marginée, Scirpe nain, Minuartie des rochers, Fêtuque des Alpes, Oxytropis fétide, Campanule alpestre, Valériane des débris, Violette du Mont-Cenis, Centaurée uniflore, Orchis sureau, Œillet négligé, Orchis moucheron, Narcisse des poètes, Orchis mâle, Orchis globuleux, Fêtuque dorée, Orchis racine de corail, Parnassie des marais, Laïche faux panic, Arabette bleuâtre, Prêle panachée, Gentiane de Rostan, Swertie vivace.</p> <p>Faune : Avifaune (Aigle royal, Faucon pèlerin, Tétràs lyre, Chouette chevêchette, Crave à bec rouge, Sizerin flammé, Tarin des aulnes, Venturon montagnard, Niverolle alpine), papillons (Alexanor, Apollon), orthoptères (Gomphocère des moraines).</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.4 Annexe 4 : contenu des sites Natura 2000

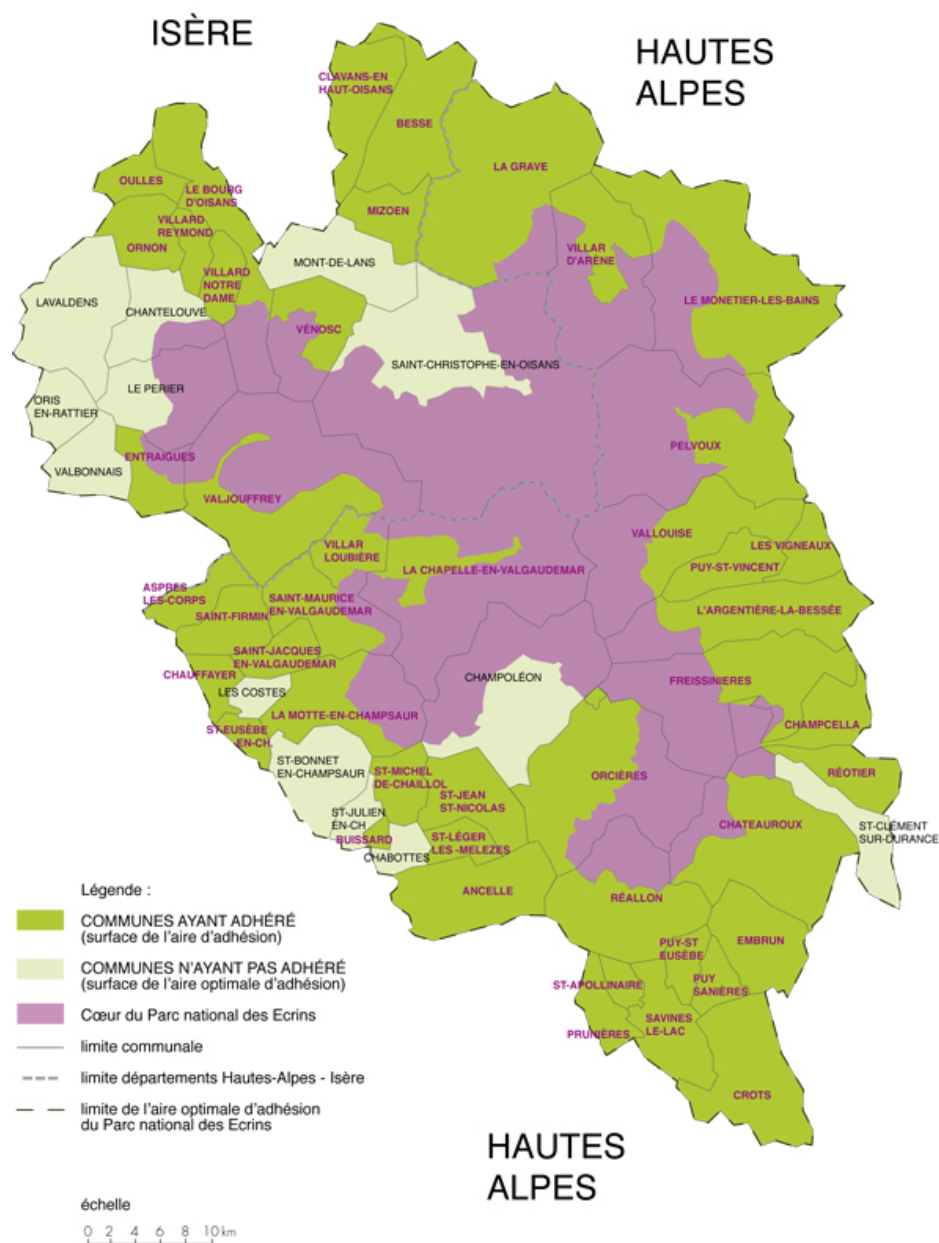
Nom	Type	Code régional	Description	Communes concernées	Espèces concernées	Docob
Bois de Morgon, Forêt de Boscodon, Bragousse	SIC 2005	FR9301523	2522 ha. Belles hêtraies sapinières ; bois de pins de montagne sur gypse ; forêts de ravin. Zone caractérisée par une diversité biologique importante. Belle population de Sabot de Vénus	Crots, Savines-le-lac	Flore : Sabot de Vénus, Buxbaumia	non
					Faune : Barbastelle, Grand murin, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Isabelle de France, Laineuse du chêne, Damier de la succise, Ecaille chinée	
- Coste Plane - Champerous	SIC 2010	FR9301525	1511 ha Site intéressant pour ses formations tufeuses bien développées et une importante station d'Astragale queue de Renard excentrée par rapport à la population du Guil. Site peu prospecté et mal connu. C'est un des rares sites Natura 2000 présentant ces pelouses steppiques subcontinentales, constituant un enjeu très fort de conservation car occupant de très faibles surfaces à l'échelle de la France, des Alpes et de l'Union européenne. Pressions de disparition ou de dégradation accentuées ces dernières années (abandon pastoral en raison de leur faible productivité ou a contrario tentative d'intensification par irrigation, urbanisation et développement récent d'installations industrielles de production d'énergie renouvelable). A considérer comme un enjeu de conservation prioritaire, et à bien distinguer des autres sous-types de pelouses du 6210, moins rares donc de moindre enjeu	Faucon-de-Barcelonnette, Le Lauzet-Ubaye	Flore : Astragale queue de renard	
					Faune : Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Isabelle de France, Laineuse du chêne, Damier de la succise, Ecaille chinée	
Steppique Durancien et Queyrassin	SIC 2010	FR9301502	Site exceptionnel de systèmes steppiques rares en Europe. Cette zone calcaire et morainique à remaniement fluvial dispose de la plus belle forêt relique de Genévrier thurifère (vieux sujets de 600 ans) Les milieux sont très variés : source halophile avec végétation particulière, prairies de fauche montagnardes, bocage très riche, nombreuses forêts subnaturelles. La flore est d'une grande richesse. C'est le secteur en France accueillant les stations les plus importantes de papillon Isabelle. Cette zone abrite la plus grande colonie de grand Murin des Alpes. Les bras morts et les adoux de la Durance comportent encore de nombreuses stations d'écrevisse à pattes blanches.	Abri, Aiguille, L'Argentière-la-Béssée, Arvieux, Baratier, Ceillac, Champcelal, Chateauroux-les-Alpes, Château-Ville-Vieille, Crevoux, Embrun, Eygliers, Freissinières, Guillestre, Mont-Dauphin, Reotier, risoul, Ristolas, La Roche de Rame, Saint-André d'Embrun, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, Saint-Martin de Queyrières, Saint-Sauveur, Les vigneaux.	Flore : Astragale queue de renard, Dracocéphale d'Autriche, Orthotric de Roger	
					Faune : Barbastelle, Grand murin, Petit murin, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Sonneur à ventre jaune, Isabelle de France, Laineuse du chêne, Damier de la succise, Ecaille chinée, Ecrevisse à pattes blanches, Agrion de Mercure, Chabot commun, Toxostome, Blageon	

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

<p>La Durance</p>	<p>SIC 2013 ZPS</p>	<p>FR9301589 FR9312003</p>	<p>15920 ha La Durance constitue un bel exemple de système fluvial méditerranéen, présentant une imbrication de milieux naturels plus ou moins humides et liés au cours d'eau. La variété des situations écologiques se traduit par une grande diversité d'habitats naturels : végétation basse des bancs graveleux et des dépôts de limons, boisements bas, étendues d'eau libre, bras morts directement associés au lit de la rivière, ainsi que différentes formes de forêts installées sur les berges. La plupart de ces habitats est remaniée à chaque crue et présente ainsi une grande instabilité et originalité. Le site présente un intérêt particulier puisqu'il concentre, sur un espace réduit, de nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire à la fois marqués par les influences méditerranéenne et montagnarde. La Durance assure un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore : fonction de corridor (déplacement des espèces, tels que certains poissons migrateurs, chiroptères, insectes...), fonction de diversification (mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et fonction de refuge (milieux naturels relictuels permettant la survie de nombreuses espèces). Concernant la faune, la Durance présente un intérêt particulier pour la conservation : - de diverses espèces de chauves-souris - de l'Apron du Rhône, poisson fortement menacé de disparition Espèces disparues ou dont la présence reste rarissime : Loutre d'Europe, Lamproie de Planer</p>	<p>79 communes réparties sur plusieurs départements (04, 05, 13, 83, 84)</p>	<p>Flore : aucune Faune : Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Murin à oreille échançrées, Barbastelle, Grand murin, Petit murin, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Castor d'Europe, Sonneur à ventre jaune, Cistude d'Europe, Grand capricorne, Lucane Cerf-volant, Ecaille chinée, Ecrevisse à pattes blanches, Agrion de Mercure, Chabot commun, Toxostome, Blageon, Alose feinte, Barbeau méridional, Lamproie de rivière, Bouvière, Apron du Rhône</p> <p>Faune : Isabelle de France</p>	
<p>Piolit - Pic de Chabrières</p>	<p>SIC 2005</p>	<p>FR9301509</p>	<p>1599 ha le site bénéficie d'influences climatiques continentales et dans les parties les plus basses de légères influences méditerranéennes. Le site est inclus dans les étages de végétation montagnard et alpin entre 1 419 2 512 m d'altitude. La végétation s'échelonne suivant un gradient altitudinal décroissant dans l'ordre suivant : - tout d'abord des falaises calcaires allant jusqu'à la crête, - puis sur les fortes pentes sous-jacentes des éboulis et des pelouses ébouleuses, - puis à partir de la rupture de pente du versant, des pelouses basophiles pour la plupart assez sèches (sur les pentes douces) et des pelouses assez humides et acidophiles (sur les replats assez longuement enneigés). Les formations arbustives principalement représentées par le Genévrier nain (<i>Juniperus sibirica</i>), le Genet cendré (<i>Genista cinerea</i>) ou par des Eglantiers (<i>Rosa</i> spp.) sont disséminées sur l'ensemble du site, attestant une progressive fermeture des espaces ouverts. Les forêts, principalement issues de plantations, sont dominées par le Mélèze et le Pin sylvestre. La grande variété de situations écologiques, liées aux différences d'exposition et d'altitude, à la variété géologique et à la diversité des pratiques agro-pastorales, engendre une grande variété de formations végétales. Elle se traduit par la présence d'une faune et d'une flore particulièrement remarquables. Intérêt majeur du site : les 3 espèces de l'annexe II de la Directive HFF. Milieux en bon état. Enjeux agro-pastoraux.</p>	<p>Ancelle, La Bâtie-Neuvre, Chorges, Prunières, Saint-Appolinaire</p>	<p>Flore : Astragale-queue de renard, Potentille du Dauphiné</p> <p>Faune : Ecrevisse à pattes blanches</p>	
<p>Dormillouse - Lavercq</p>	<p>SIC 2013</p>	<p>FR9301529</p>	<p>Site très important pour la qualité et la variété de ses zones humides. Tourbières en limite d'aire de répartition importante pour les études pallinologiques. Forêts subnaturelles intéressantes très riches en biodiversité. Surface significative de prairies de fauche de bonne qualité.</p>	<p>Le Lauzet-Ubaye, Meolans-Revel, Les Thuiles</p>	<p>Flore : Ancolie de Bertolon, Buxbaumia viridis, Sabot de Vénus Faune : Barbastelle, Grand murin, Petit Murin, Murin à oreilles échançrées, Loup, Laineuse du chêne, Isabelle de France, Damier de la succise, L'Ecaille chinée</p>	

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.5 Annexe 5 : délimitation du Parc National des Ecrins



7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

7.6 Annexe 6 : descriptif des zones humides des inventaires départementaux 04 et 05

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0166	AVANCON	01		<p>Il s'agit d'un cours d'eau très restreint subissant un impact non négligeable des activités agricoles : coupe et réduction de la surface de la végétation des berges, modification du fonctionnement hydraulique et des berges.</p> <p>L'état de conservation est jugé partiellement dégradé à dégradé localement.</p> <p>Cette zone humide remplit une fonction d'épuration, de régulation hydraulique et de connexions biologiques.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.61 Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes</p> <p>CB 44.2 Galeries d'aulnes blanchâtres</p>
05CEEP0179	CHORGES	02		<p>Ce marais se situe en périphérie d'agglomération et présente des modifications hydrauliques importantes : drainage des prairies et coupure de la continuité écologique à l'aval par la route départementale. La roselière est en bon état fonctionnel et présente une grande superficie mais elle est néanmoins restreinte par les activités agricoles. On rencontre une bonne diversité d'habitats générant un cortège d'espèces faunistiques et floristiques diversifié : présence de la Rousserolle verderolle et de l'Azuré du serpolet, de l'Orchis des marais, de la Gesse blanchâtre et du Pigamon à folioles linéaires.</p> <p>Cette zone humide joue un rôle essentiel pour l'épuration de la ressource en eau. Elle a également une fonction de régulation hydraulique et sert d'étape migratoire, de zone de stationnement et de dortoir pour la faune. Elle bénéficie d'un APPB "Le marais de Chorges". L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>Le site pourrait être menacé par le drainage et l'assèchement du milieu ainsi que par sa mise en culture.</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.2 Prairies humides eutrophes</p> <p>CB 38.2 Prairies de fauche de plaine</p> <p>CB 44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0180	CHORGES	03		<p>Il s'agit d'une petite zone humide ponctuelle avec une formation à phragmites (restreinte par les activités agricoles) et des prairies de fauche meso-hygrophiles. L'état de conservation est jugé partiellement dégradé. Cette zone humide a une fonction de connexion biologique (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore). L'une des menaces concernant cette zone humide serait la mise en culture du site. Régime foncier : propriété privée Occupation du sol : CB 22.1 Eaux dormantes CB 38.3 Prairies de fauche de montagne CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0185	CHORGES	04		<p>Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Elle subit une forte modification du milieu dû aux activités agricoles : mise en culture, drainage - rigolage pouvant entraîner des assèchements et donc une perte de fonctionnalité. Régime foncier : propriété privée Occupation du sol : CB 38.2 Prairies de fauche de plaine CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0186	CHORGES	05		<p>Cette zone humide concerne les bordures de petits cours d'eau en zone de sources, avec quelques modifications à noter (activités agricoles marquées, notamment au niveau du remaniement des prairies le long des cours d'eau). L'état de conservation est jugé partiellement dégradé. Elle permet l'expansion naturelle des crues, a une fonction d'épuration et de connexions biologiques. Plusieurs menaces pèsent sur le site : la mise en culture, la pression de pâturage et le drainage/rigolage. Régime foncier : propriété privée Occupation du sol : CB 38.2 Prairies de fauche de plaine CB 44.61 Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes CB 44.63 Bois de Frênes riverains et méditerranéens</p>
05CEEP0187	CHORGES	06		<p>Il s'agit d'une zone humide artificielle présentant une roselière. Le site pourrait être menacé par les activités agricoles (roselière restreinte, mise en culture...) Régime foncier : indéterminé Occupation du sol : CB 53.11 Phragmitaies</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0188	CHORGES	07		<p>Il s'agit d'une petite zone humide formée de résurgences et de sources, dans un milieu général plus sec (fruiticée à Rosa sp., formation à Arrhénaterum et Joncus inflexus dominant). L'état de conservation est jugé partiellement dégradé. Une menace potentielle principale est identifiée : l'urbanisation de la zone Régime foncier : indéterminé Occupation du sol : CB 37.241 Pâtures à grand jonc CB 38.2 Prairies de fauche de plaine</p>
05CEEP0189	CHORGES	08		<p>Cette zone de bas marais à Carex davalliana est floristiquement riche mais subit quelques perturbations (déviation du cours d'eau à l'amont, prélèvement d'eau...).</p> <p>On note la présence et la dominance de joncs et de phragmites sur la partie aval. Ce bas marais se termine par une prairie de fauche plutôt hygrophile sur son extrême aval. L'état de conservation est jugé partiellement dégradé. Cette zone humide a une fonction de régulation hydraulique et de ralentissement du ruissellement. Elle est incluse dans le site Natura 2000 "Piolit - Pic de Chabrières". Le site pourrait être menacé par la pression de pâturage et le drainage / rigolage. Régime foncier : indéterminé Occupation du sol : CB 53.11 Phragmitaies CB 53.21 Peuplements de grandes Laïches (Magnocariçaies) CB 54.23 Tourbières basses à Carex davalliana</p>
05CEEP0190	CHORGES	09		<p>Ce petit torrent plus ou moins encaissé présente une formation à Saules et des patches de prairies à Molinie associés au cours d'eau. Il a une fonction de régulation hydraulique. Cette zone humide pourrait être menacée par la pression de pâturage. Régime foncier : indéterminé Occupation du sol : CB 37.311 Prairies à Molinie sur calcaires CB 44.11 Saussaies pré-alpines CB 44.63 Bois de Frênes riverains et méditerranéens</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0191	CHORGES	10		<p>Cette zone humide concerne une bordure de petit cours d'eau avec un ensemble de micro habitats résultant de petites sources ou résurgences dans un ensemble plus ou moins sec. Elle présente une fonction de régulation hydraulique, d'épuration et de connexions biologiques.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p> <p>CB 44.61 Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0192	CHORGES	11		<p>Il s'agit d'une retenue artificielle à but agricole. Elle sert d'étape migratoire, de zone de stationnement et de dortoir pour la faune.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.1 Eaux dormantes</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0193	CHORGES	12		<p>Cette zone humide est située plus ou moins en bas fond avec des prairies meso à hygrophiles et des Phragmites.</p> <p>L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>Les menaces recensées sont : la mise en culture, la pression de pâturage et l'urbanisation de la zone.</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 38.2 Prairies de fauche de plaine</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0194	CHORGES	13		<p>Il s'agit d'un boisement plus ou moins marécageux avec dominance de Salix alba et Populus alba. Il a une fonction d'épuration.</p> <p>L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>L'une des menaces du site pourrait être son urbanisation.</p> <p>Régime foncier : non précisé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.13 Forêts galeries de Saules blancs</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0198	CHORGES	14		<p>Cette prairie présente une formation hygrophile à <i>Phragmites australis</i> et une formation meso-hygrophile avec les prairies de fauche. Des activités agricoles sont présentes sur les prairies avec une probable modification du fonctionnement hydraulique entraînant un assèchement du milieu.</p> <p>L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>Cette prairie humide est un habitat de l'Azuré du serpolet.</p> <p>Les menaces recensées sur le site sont : la mise en culture, le drainage / rigolage et l'assèchement du milieu.</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 38.2 Prairies de fauche de plaine</p> <p>CB 44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0199	CHORGES	15	x	<p>Cette petite mare, certainement d'origine artificielle, peut avoir un rôle de milieu "refuge" pour certaines espèces telles que les amphibiens ou les odonates.</p> <p>Elle pourrait être menacée par le prélèvement d'eau qui peut entraîner un assèchement du milieu.</p> <p>Régime foncier : propriété privée.</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB : 53.11 Phragmitaie</p>
05CEEP0200	CHORGES	16	x	<p>Il s'agit d'un cours d'eau et d'une végétation associée fortement altérés sur la partie aval. Cela est dû aux activités agricoles bien présentes et à l'urbanisation (ville de Chorges). A l'amont, la zone humide présente un faciès plus naturel et moins anthropisé : il s'agit d'une zone de pâturage. L'état de conservation est jugé partiellement à très dégradé.</p> <p>Cette zone humide a une fonction d'épuration, de régulation hydraulique, et une fonction de connexion biologique, de zone d'échange, de corridor écologique.</p> <p>Elle pourrait être menacée par les activités agricoles pouvant avoir des impacts sur la zone humide (assèchement, modification des berges, ripisylve restreinte voire supprimée).</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p> <p>CB 44.2 Galeries d'aulnes blanchâtres</p> <p>CB 44.61 Forêt de peupliers riveraines et méditerranéennes</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0272	BARATIER	17	x	<p>Il s'agit d'une zone humide en bordure de cours d'eau, avec une urbanisation assez importante à proximité immédiate, entraînant des modifications des berges et du fonctionnement hydraulique du cours d'eau. Une zone plus marécageuse est présente et subit aussi des pressions assez élevées, dû à l'urbanisation.</p> <p>Cette zone humide a une fonction d'épuration, de régulation hydraulique, et une fonction de connexion biologique, de zones d'échange, de corridor écologique.</p> <p>Elle pourrait être menacée par les activités agricoles pouvant avoir des impacts sur la zone humide (assèchement, modification des berges, ripisylve restreinte voire supprimée).</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.61 Forêt de peupliers riveraines et méditerranéennes</p> <p>CB 44.92 Saussaies marécageuses</p> <p>CB : 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0278	BARATIER	18	x	<p>Il s'agit d'un cours d'eau assez encaissé, avec peu de modifications de fonctionnement. Sur la partie aval, des modifications des berges ont été apportées, notamment dû à la présence d'une urbanisation à proximité immédiate du torrent. L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>Cette zone humide a une fonction d'épuration, de régulation hydraulique, et une fonction de connexion biologique, de zone d'échange, de corridor écologique. Elle est incluse dans le site Natura 2000 "Steppique durancien et queyrassin".</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p> <p>CB 44.14 Galeries méditerranéennes de grands Saules</p>
05CEEP0280	SAINT-ANDRE-D'EMBRUN	19		<p>Il s'agit d'un torrent de montagne, avec de forts débits périodiques, et assez peu de végétation de berges. Localement, quelques modifications de berges ont été apportées (surtout sur la partie aval). L'état de conservation est jugé partiellement dégradé.</p> <p>Cette zone humide a une fonction de régulation hydraulique, d'épuration et de connexions biologiques. Différentes menaces potentielles ont été identifiées : certaines activités agricoles pouvant avoir des impacts sur la zone humide (assèchement, modification des berges, ripisylve restreinte voir supprimée...), l'urbanisation de la zone...</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p> <p>CB 44.61 Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0359	SAVINES-LE-LAC	20		<p>Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide.</p> <p>Le diagnostic fonctionnel indique la présence de phragmites, en ceinture de zones agricoles. Cette zone humide a un rôle d'épuration et d'habitat pour les populations animales ou végétales.</p> <p>La seule menace identifiée est la mise en culture du site.</p> <p>Régime foncier : non précisé</p> <p>Occupation du sol</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0360	SAVINES-LE-LAC	21		<p>Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide.</p> <p>Le diagnostic fonctionnel mentionne la présence de lambeaux de zone humide (phragmitaies) à la périphérie des parcelles.</p> <p>Cette zone humide a une fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales et de connexions biologiques.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>
05CEEP0361	SAVINES-LE-LAC	22		<p>Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide.</p> <p>Le diagnostic fonctionnel indique que le site est proche de l'équilibre : série de sagnes avec un exutoire commun.</p> <p>Cette zone humide a une fonction de soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques) et une fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales.</p> <p>Deux menaces potentielles sont identifiées sur le site : la pression de pâturage et le drainage.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 54.2 Bas-marais alcalins</p>
05CEEP0362	CROTS	23	x	<p>Cette zone humide correspond à la zone alluviale inondée par la nappe du lac de Serre Ponçon en amont de la digue de Crots.</p> <p>Diagnostic fonctionnel : proche de l'équilibre</p> <p>Cette zone humide a une fonction hydraulique d'expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations) et une fonction biologique d'habitat pour les populations animales et végétales et d'étapes migratoires, zones de stationnement et dortoirs.</p> <p>Cette zone humide est un site de reproduction du Sonneur à ventre jaune, du Héron cendré et du Milan noir.</p> <p>Régime foncier : non précisé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.3 Formations amphibies, et des rives exondées, des lacs, étangs et mares</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0363	CROTS	24	x	<p>Il s'agit d'une zone inondable entre lac et cours d'eau. Cette zone humide a une fonction hydraulique d'expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations) et une fonction biologique d'habitat pour les populations animales et végétales. Elle abrite notamment la reproduction du Crapaud calamite. Cette zone humide pourrait être menacée par le comblement du site. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 22.3 Formations amphibies, et des rives exondées, des lacs, étangs et mares</p>
05CEEP0364	SAVINES-LE-LAC	25	x	<p>Ce lac est alimenté par les es eaux de ruissellement, un cours d'eau temporaire et la nappe du lac de Serre-Ponçon. Il possède une roselière. Cette zone humide a une fonction de ralentissement du ruissellement et d'épuration ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales, d'étape migratoire, de zone de stationnement et de dortoir. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 22.1 Eaux dormantes CB 53.1 Roselières</p>
05CEEP0365	SAVINES-LE-LAC	26	x	<p>Il s'agit d'une zone en amont de la digue SNCF, inondée par la nappe du lac de Serre Ponçon au printemps et en été. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé. Cette zone humide permet l'expansion naturelle des crues. Il s'agit également d'une zone de reproduction du Pélodyte ponctué. Cette zone humide pourrait être menacée par la pose d'une bâche étanche sur la digue. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 22.3 Formations amphibies, et des rives exondées, des lacs, étangs et mares</p>
05CEEP0366	CROTS	27		<p>Il s'agit de zones marécageuses diffuses alimentées par des sources de bas de versant et se collectant en un exutoire unique. Cette zone humide a plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage (alimentation, émergence, recharge et protection des nappes phréatiques), et une fonction d'habitat d'espèce pour <i>Dactylorhiza cruenta</i> et <i>Dactylorhiza transteineri</i>. La seule menace identifiée est la fermeture du milieu. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 54.2 Bas-marais alcalins.</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0381	REALLON	28	x	Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre. Le site ne présente pas de réelles menaces. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 44.11 Saussaies pré alpines CB 44.2 Galeries d'aulnes blanchâtres
05CEEP0406	PRUNIERE S	29		Très peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et que le site présente un intérêt patrimonial pour les oiseaux et les insectes. Régime foncier : non précisé
05CEEP0407	PRUNIERE S	30		Très peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et que cette zone humide assure une fonction de ralentissement du ruissellement ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales. Régime foncier : non précisé
05CEEP0408	PRUNIERE S	31	x	Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre. Cette zone humide remplit une fonction de ralentissement du ruissellement ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales. Régime foncier : non précisé
05CEEP0409	PRUNIERE S	32	x	Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre. Cette zone humide permet l'expansion naturelle des crues et sert d'habitat pour les populations animales et végétales. Régime foncier : non précisé
05CEEP0410	PUY-SANIERES	33	x	Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre. Cette zone humide remplit une fonction de ralentissement du ruissellement ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales. Régime foncier : non précisé

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
05CEEP0725	REMOLLO N	34	x	Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre. Cette zone humide remplit une fonction d'épuration ainsi que de connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore) et d'habitat pour les populations animales et végétales. Cette zone humide est menacée par les projets de création d'infrastructures pouvant porter atteinte au milieu (création de plans d'eau, zone industrielle...) Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 44.6 Forêts méditerranéennes à peuplier, orme et frêne
05CEEP0727	CROTS	35	x	Très peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 42.1 Sapinières
05CEEP0728	EMBRUN	36	x	Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé et que des digues sont présentes. Cette zone humide remplit une fonction de connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore) et d'habitat pour les populations animales et végétales. Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 24.2 : Bancs de graviers des cours d'eau CB 44.1 Formations riveraines de saules CB 44.6 Forêts méditerranéennes à peuplier, orme et frêne
05CEEP0729	SAINT-ANDRE-D'EMBRUN	37		Peu d'éléments sont disponibles concernant cette zone humide. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé. Le milieu assure un rôle d'épuration, d'habitat pour les populations animales et végétales et de connexions biologiques. Les menaces identifiées sont les projets de création d'infrastructures pouvant porter atteinte au milieu (création de plans d'eau, zone industrielle...) Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 24.1 Cours des rivières CB 24.2 Bancs de graviers et des cours d'eau CB 44.6 Forêts méditerranéennes à peuplier, orme et frêne.

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0236		38		<p>Il s'agit d'un cours d'eau dont le lit est très incisé dans des gorges raides. Il y a peu de végétation sauf vers la confluence Blanche/ Retenue d'Espinasses 1. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et peu perturbé. Ce cours d'eau assure une fonction de connexion biologique. Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.12 Zone à truites</p> <p>CB 24.21 Bancs de graviers des cours d'eau, sans végétation</p> <p>CB 44.61 Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes</p>
04CEEP0237	SAINT-MARTIN-LES-SEYNE	39		<p>Il s'agit d'un cours d'eau d'abord vif puis assagit à partir de Chantemerle. A partir de cette zone, le lit s'élargit et la ripisylve également. Des pertes sont notées par les études ainsi que la présence d'adous. A ce niveau le cours d'eau est impacté par une station d'épuration et des prises d'eau pour irrigation. Dans la partie basse, il est impacté par la prise d'eau EDF de Chap Quinson pour la production d'hydroélectricité. Après la prise, la Blanche réduit drastiquement son débit. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé.</p> <p>Ce cours d'eau a un rôle de protection contre l'érosion, une fonction de régulation hydraulique, de connexions biologiques et d'habitat pour les populations animales ou végétales.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.12 Zone à truites</p> <p>CB 24.21 Bancs de graviers des cours d'eau, sans végétation</p> <p>CB 44.11 Saussaies pré-alpines</p>
04CEEP0279	LE LAUZET-UBAYE	40		<p>Ce lac est alimenté par des sources et les précipitations. Aucun exutoire n'est visible, les bordures sont artificialisées, c'est un lieu de vilégiature et de loisirs : la pêche, la baignade et la navigation sont pratiquées. L'écrevisse américaine a été introduite et le site est régulièrement soumis à un alevinage. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages (Pratiques de loisirs incompatibles avec la préservation du milieu)</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.1 Eaux dormantes</p> <p>CB 38.3 Prairies de fauche de montagne</p> <p>CB 53.11 Phragmitaie</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0280	LE LAUZET-UBAYE	41		<p>C'est un grand complexe de cônes de tufs et communautés de sources associées. Plusieurs prises d'eau impactent le site mais il n'y a pas d'effet trop négatif car l'eau est présente en quantité. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et peu perturbé. Ce cours d'eau assure de nombreuses fonctions hydrologiques ainsi qu'un rôle de connexion biologique et d'habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>Régime foncier : collectivité territoriale</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.7 Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes</p> <p>CB 54.121 Cones de tufs</p> <p>CB 54.21 Bas-marais à Schoenus nigricans (choin noir)</p>
04CEEP0281	SAINT-VINCENT-LES-FORTS	42	x	<p>Cette sagne présente un drain ancien qui agit comme un trop plein. Des bovins pâturent le site en fin de saison (pâturage très léger), le principal problème est la mise en remblais d'une partie de la zone. La source est issue d'un captage ancien.</p> <p>Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est partiellement dégradé.</p> <p>La zone humide assure une fonction d'épuration et d'habitat pour les populations animales ou végétales. Il existe un risque d'altération de la valeur fonctionnelle et/ou de la valeur patrimoniale du fait de la réduction des surfaces. Le site pourrait également être menacé par un projet de création d'infrastructures pouvant porter atteinte au milieu (création de plans d'eau, zone industrielle...)</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.1 Groupement à Reine des près et communautés associées</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p> <p>CB 53.2 Formations à grande laïches (magnocariçaies)</p> <p>CB 54.2 Bas marais alcalins</p>
04CEEP0282	SAINT-VINCENT-LES-FORTS	43	x	<p>Ensemble de sources se rejoignant dans une dépression où les bas-marais règnent. Grande diversité floristique observée. Pâturage peu impactant.</p> <p>Ce site assure des fonctions de ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage et une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales</p> <p>Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et peu perturbé.</p> <p>Régime foncier : non précisé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.1 Groupement à Reine des près et communautés associées</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p> <p>CB 53.2 Formations à grande laïches (magnocariçaies)</p> <p>CB 54.1 Végétations des sources</p> <p>CB 54.2 Bas-marais alcalins</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0283	SAINT-VINCENT-LES-FORTS	44	x	<p>Il s'agit d'une grande zone humide variée souvent fauchée et/ou pâturée quelquefois artificialisée par l'habitat humain et la présence de canaux. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est partiellement dégradé. Cette zone humide assure de nombreuses fonctions hydrologiques ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales et de connexions biologiques Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages (Pression de pâturage, activités agricoles pouvant avoir des impacts sur la zone humide : assèchement, modification des berges, ripisylve restreinte voir supprimée...) L'intérêt patrimonial du site est surtout lié aux tourbières basses alcalines (Code Natura 2000 : 7230) et à sa grande diversité floristique Régime foncier : non précisé Occupation du sol : CB 37.1 Groupement à Reine des prés et communautés associées CB 37.3 Prairies humides oligotrophes CB 37.7 Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes</p>
04CEEP0284	LA BREOLE	45	x	<p>Il s'agit d'un ensemble de roselières et prairies impactées par le fauchage, par la station d'épuration qui rend l'eau dystrophe et par la route qui la zone en deux. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est dégradé et perturbé. Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration, fonction d'habitat pour les populations animales et végétales et connexions biologiques. Cette zone humide est soumise à plusieurs menaces : - risques d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. - eutrophisation du milieu (changement des cortèges floristiques) - activités agricoles pouvant avoir des impacts sur la zone humide (assèchement, modification des berges, ripisylve restreinte voir supprimée...) - rejets et modification du cours d'eau dû aux activités environnantes Régime foncier : indéterminé Occupation du sol : CB 53.11 Phragmitaie CB 53.2 Formations à grande laïches (magnocariçaies) CB 37.7 Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0285	LA BREOLE	46	x	<p>Il s'agit d'une petite zone de roselière et grandes herbes impactée par le fauchage et l'activité d'élevage. Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration et fonction d'habitat pour les populations animales et végétales</p> <p>Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages.</p> <p>(Pression de pâturage)</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 53.11 Phragmitaie</p> <p>CB 37.7 Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes</p>
04CEEP0286	LA BREOLE	47		<p>Prairies et roselières dégradées par l'habitat humain essentiellement et les routes. Présence de la Sanguisorbe. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé.</p> <p>Cette zone humide assure de nombreuses fonctions hydrologiques ainsi qu'une fonction d'habitat pour les populations animales et végétales</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "6410- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)". En raison de la présence de la Sanguisorbe officinale, l'Azuré de la sanguisorbe est à rechercher.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages.</p> <p>(Pression de pâturage)</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.1 Groupement à Reine des prés et communautés associées</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p> <p>CB 37.7 Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0288	LA BREOLE	48		<p>Il s'agit d'une zone très intéressante mais malheureusement assez pâturée par endroits. Présence d'un mini plan d'eau et d'une source captée. Présence de la Sanguisorbe. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est partiellement dégradé.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, soutien naturel d'étiage, habitat pour les populations animales et végétales et fonction de connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "7230 - Tourbières basses alcalines" ainsi que par la présence d'une grande diversité floristique dont le Choin ferrugineux et la présence de la Sanguisorbe.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (Pression de pâturage)</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 54.22 Bas-marais à <i>Schoenus ferrugineus</i> CB 37.3 Prairies humides oligotrophes CB 54.23 Tourbières basses à <i>Carex davalliana</i></p>
04CEEP0293	LE LAUZET-UBAYE	49		<p>Zone de cascades , sources et rives de mégaphorbiaies. Le tout est accidenté et encombré de branches issues de l'exploitation forestière et de gros blocs de grès. Le diagnostic fonctionnel indique que le site est proche équilibre, peu perturbé.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : protection du milieu physique, fonction d'épuration, fonction d'habitat pour les populations animales et végétales et connexions biologiques.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à la dynamique naturelle</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.11 Ruisselets de montagne CB 37.81 Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes CB 54.1 Végétations des sources</p>
04CEEP0294	LE LAUZET-UBAYE	50		<p>Ensemble de bas-marais, de tourbières de transition et de prairies à molinie le tout alimenté par des sources. L'ensemble est en très bon état sauf la partie basse impactée par piétinement bovin.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : protection du milieu physique, régulation hydraulique, habitat pour les populations animales et végétales et fonction de connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site est surtout lié aux tourbières basses alcalines (Code Natura 2000 : 7230) ainsi qu'à la présence de la Grenouille rousse et de plusieurs espèces d'odonates.</p> <p>Ce site bénéficie d'un APPB.</p> <p>Régime foncier : indéterminé.</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.3 Formations amphibies, et de rives exondées, des lacs, étangs et mares. CB 37.3 Prairies humides oligotrophes CB 24.11 Ruisselets de montagne</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0295	LE LAUZET-UBAYE	51		<p>Milieu exceptionnel, ces tourbières bombées sont localisées uniquement sur ce site dans le 04. L'ensemble est en excellent état. L'alimentation provient de sources.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : protection du milieu physique, régulation hydraulique, habitat pour les populations animales et végétales et fonction de connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "6410- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)" et de sa grande diversité floristique. Il s'agit d'un site important pour la Grenouille rousse et les odonates.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à la dynamique naturelle</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes CB 24.11 Ruisselets de montagne CB 51.1 Tourbières bombées actives</p>
04CEEP0296	LE LAUZET-UBAYE	52		<p>Lacs temporaires alimentées par des sources à ceintures de carex nigra et à carex rostrata. L'ensemble est en bon état. Le piétinement semble peu impactant. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et peu perturbé.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "7140 - Tourbières de transition et tremblants" et de sa grande diversité floristique dont Carex nigra et Carex rostrata</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages, à l'augmentation de la fréquentation par les activités de loisirs et à la pression de pâturage.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes CB 54.4 Bas marais acides CB 51.1 Tourbières bombées actives</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0297	LE LAUZET-UBAYE	53		<p>Ensemble formé de cariçaias à <i>Carex hirta</i> au sud de la cabane et surtout au lac de la Cabane qui héberge la population de tritons alpestres avec deux sous espèces dont <i>apuanus</i>. Ce lac s'assèche partiellement. Pas d'impact majeur. Le diagnostic fonctionnel indique que le milieu est proche de l'équilibre et peu perturbé.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, rôle naturel de protection contre l'érosion, habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>" et à la présence d'un triton alpestre à sous espèce <i>Apuanus</i>, race italienne.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à la dynamique naturelle</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.11 Eaux dormantes</p> <p>CB 22.2 Vases ou galets des lacs, étangs et mares</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p>
04CEEP0298	LE LAUZET-UBAYE	54		<p>Grand lac bordé de bas-marais et de phragmites . Le tout assez bien préservé sauf quelques problèmes de piétinement dus à la fréquentation. Le substrat est très chargé en algues.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales et fonction de connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans son habitat Natura 2000 "7230 - Tourbières basses alcalines" ainsi que par la présence d'une grande diversité floristique.</p> <p>Ce site bénéficie d'un APPB.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (Augmentation de la fréquentation par les activités de loisirs).</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.11 Eaux dormantes</p> <p>CB 22.4 Végétation aquatique flottante ou submergée</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0299	LE LAUZET-UBAYE	55		<p>Lac présentant de la végétation concentrique de carex rostrata, sparganium puis de bas-marais acides. Piétinement léger.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : régulation hydraulique, fonction d'épuration et habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans ses habitats Natura 2000 "3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea et 7110 - * Tourbières hautes actives" ainsi que par la présence d'une grande diversité floristique.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à la dynamique naturelle</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.11 Eaux dormantes</p> <p>CB 22.42 Végétations enracinées immergées</p> <p>CB 51.1 Tourbières bombées actives</p>
04CEEP0300	LE LAUZET-UBAYE	56		<p>Bas-marais alcalins et sources situés le long de ruisseaux. Une piste de ski traverse le site mais sans trop d'impact pour le moment.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : régulation hydraulique, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales et connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site est surtout lié aux tourbières basses alcalines (Code Natura 2000 : 7230) et à sa grande diversité floristique.</p> <p>Ce site bénéficie d'un APPB.</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.11 Ruisselets de montagne</p> <p>CB 54.1 Végétation des sources</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p>
04CEEP0301	LE LAUZET-UBAYE	57		<p>Grande tourbière alimentée par sources et cours d'eau. Le piétinement semble peu impactant.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : régulation hydraulique, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales et connexion biologique.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site est surtout lié aux Tourbières de transition et tremblants (Code Natura 2000 : 7140).</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à la dynamique naturelle</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.11 Ruisselets de montagne</p> <p>CB 54.1 Végétation des sources</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p> <p>CB 54.4 Bas-marais acides</p> <p>CB 54.5 Tourbières de transition</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0307	LE LAUZET-UBAYE	58		<p>Ensemble de pièces d'eau temporaires plus ou moins végétalisées selon les sites. Impact du pâturage sensible.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site réside dans ses habitats Natura 2000 "3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea et 6410- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)"</p> <p>Ce site bénéficie d'un APPB.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (Augmentation de la fréquentation par les activités de loisirs, pression de pâturage).</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 22.1 Eaux dormantes</p> <p>CB 22.5 Masses d'eau temporaires</p> <p>CB 37.3 Prairies humides oligotrophes</p>
04CEEP0310	MONTCLAR	59		<p>Zone de fonds de vallon receillant sources et précipitations. Pâturage assez agressif sur une partie de la zone et fauchage sont à noter.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : ralentissement du ruissellement, fonction d'épuration, habitat pour les populations animales et végétales.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (pression de pâturage).</p> <p>Régime foncier : propriété privée</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 37.1 Groupement à Reine des près et communautés associées</p> <p>CB 38.3 Prairies de fauche de montagne</p> <p>CB 53.11 Phragmitaies</p> <p>CB 53.2 Formations à grandes laïches (magnocariçaies)</p>

7 Annexes du chapitre « Intérêt écologique et biologique »

CODE inventaire	commune	Numéro carte n°1	Présence dans périmètre 1500 m	Descriptif
04CEEP0318	SAINT-VINCENT-LES-FORTS	60		<p>La zone est un ensemble de sources liées à des bas-marais alcalins. Le tout est en bon état mais on observe des zones très piétinées par les vaches.</p> <p>Cette zone humide assure plusieurs fonctions : protection du milieu physique, régulation hydraulique, habitat pour les populations animales et végétales et connexions biologiques.</p> <p>L'intérêt patrimonial du site est surtout lié aux tourbières basses alcalines (Code Natura 2000 : 7230) et à sa grande diversité floristique.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (Pression de pâturage et prélèvement d'eau à surveiller).</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.1 Ruisselets de montagne</p> <p>CB 54.1 Végétation des sources</p> <p>CB 54.2 Bas-marais alcalins</p>
04CEEP0369	LE LAUZET-UBAYE	61	x	<p>Mis à part les sports d'eau vive peu de perturbations sont à noter. La partie aval allant du Lauzet au lac de Serre Ponçon est encaissée et correspond à des gorges peu végétalisées.</p> <p>Cette zone humide assure de nombreuses fonctions hydrologiques et biologiques.</p> <p>Il existe un risque d'altération de la valeur patrimoniale due à des altérations liées aux usages. (Pratiques de loisirs incompatibles avec la préservation du milieu).</p> <p>Régime foncier : indéterminé</p> <p>Occupation du sol :</p> <p>CB 24.12 Zone à truite</p> <p>CB 24.22 Bacs de graviers des cours d'eau avec végétation</p> <p>CB 44.1 Formation riveraine de saules</p>

Phase 1 : Diagnostic

8. Annexes du contexte règlementaire	2
8.1 Annexe 1 : Evolution de la population par communes sur l'aire d'étude	2
8.2 Annexe 2 : Evolution du parc des logements par communes sur l'aire d'étude	3
8.3 Annexe n° 3 : les revenus des ménages en 2011 dans les communes de l'aire d'étude	4
8.4 Annexe n° 4 : Les emplois dans les communes de l'aire d'étude	5
8.5 Annexe n° 5 : Nombre d'établissements actifs en 2011 / répartition par secteurs d'activités et par communes de l'aire d'étude	6

8. Annexes du contexte réglementaire

8.1 Annexe 1 : Evolution de la population par communes sur l'aire d'étude

Population	Baratier (05012)	Allevard	Châteaurox-les-Alpilles	Chorges (05040)	Crévoix (05044)	Crots (05045)	Embrun (05046)	La Bréole (04033)	Le Lauzet-Ubaye	Le Sauzey-du-Lac	Les Orres (05098)	Pontis (04154)	Prunières (05106)	Puy-Saint-Eusèbe	Puy-Sanières	Réalion (05114)	Rousset (05127)	Saint-André	Saint-Apollinaire	Saint-Sauveur	Saint-Vincent	Savines-le-Lac (05164)	TOTAL
Nature des documents d'urbanisme	POS	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	PLU	CC	PLU	PLU	POS	PLU	PLU	PLU	?	POS	PLU		
Population en 2011	503	1 117	2 654	139	959	6 155	394	229	139	508	78	292	129	233	250	159	628	122	435	318	1 065	16506	
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2011	31,5	12	49,8	2,5	17,8	169,1	9,9	3,5	16,4	6,8	5,5	22,1	11,4	20,5	3,5	11,1	16,3	16,2	18	13,9	42,4	24	
Superficie (en km ²)	16	92,8	53,3	56,3	53,8	36,4	39,7	66,3	8,5	74,8	14,1	13,2	11,3	11,4	71,4	14,4	38,6	7,5	24,2	22,8	25,1	751,9	
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	-0,5	0,8	2,4	2,3	1,7	-0,2	2,9	-0,2	2,8	-0,2	3,7	1,1	1	2,7	2	-1,4	-0,9	2,5	0,2	5	0,1	1,3	
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	0,4	0,8	0,6	0,8	0,1	-0,3	-1,5	0,2	1,1	0,2	-0,3	-0,5	-0,5	0,4	0	0,6	0,1	0	0,8	1,3	-0,2	0,2	
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	-0,9	0	1,9	1,5	1,5	0,1	4,4	-0,3	1,7	-0,4	4	1,6	1,4	2,3	2	-2	-1	2,5	-0,6	3,7	0,3	1,1	
Nombre de ménages en 2011	236	488	1 202	61	408	2 968	158	131	59	244	40	146	55	96	113	73	261	58	191	133	455	7576	
<i>Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales</i>																							
Naissances domiciliées en 2011	6	10	37	9	14	48	3	3	1	5	1	2	1	1	2	0	6	2	8	3	13	175	
Décès domiciliés en 2011	3	8	15	2	7	85	14	2	0	2	1	2	0	0	2	5	4	1	3	2	22	180	

8. Annexes du contexte réglementaire

8.2 Annexe 2 : Evolution du parc des logements par communes sur l'aire d'étude

Logement	Baillatier (05012)	Châteauroux- les-Alpes (05036)	Chorges (05040)	Gréoux (05044)	Crois (05045)	Embrun (05046)	La Bréole (04033)	Le Lauzet- Ubaye (04102)	Le Saize-du- Lac (05163)	Les Orres (05098)	Pontis (04154)	Punrières (05106)	Puy-Saint- Eusèbe (05108)	Puy-Sanières (05111)	Réalion (05114)	Rousset (05127)	saint-armand- d'Embrun (05128)	Saint- Apollinaire (05130)	Saint-Sauveur (05156)	Saint-Vincent- les-Forts (04198)	Savines-le-Lac (05164)	TOTAL
Nombre total de logements en 2011	509	852	1 697	219	754	5 252	330	318	174	3 299	76	305	145	174	606	160	442	195	481	312	1 300	17600
Part des résidences principales en 2011, en %	46,3	57,4	70,8	27,8	54	56,5	47,7	41,2	33,9	7,4	53,2	48	38,3	55,2	18,6	45,6	59,1	29,7	39,7	42,6	35	43,2
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2011, en %	51,2	34,6	23,5	70,9	37,4	36,6	41,2	47,5	62,1	91,7	44,2	43,3	55,4	40,1	80,3	36,9	34,3	67,6	56,3	49,7	61,4	50,8
Part des logements vacants en 2011, en %	2,6	8,1	5,7	1,3	8,6	6,9	11,1	11,3	4	0,9	2,6	8,7	6,4	4,8	1,1	17,5	6,7	2,6	4	7,7	3,6	6,0
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2011, en %	54	66	58,5	75,5	71,4	53,6	62,4	52,7	76,3	67,2	66,7	79,2	80	72,6	76,3	68,5	76,2	87,7	75,1	66,2	57,4	68,7

8. Annexes du contexte réglementaire

8.3 Annexe n° 3 : les revenus des ménages en 2011 dans les communes de l'aire d'étude

Revenus	Baratier (05012)	ux-les-Alpes	Chorges (05040)	Crévoux (05044)	Crots (05045)	Embrun (05046)	La Breôle (04033)	Le Lauzet-Ubaye (04102)	Le Saaze-du-Lac (05163)	Les Orres (05098)	Pontis (04154)	Prunières (05106)	Eusèbe	Puy-Sanières (05111)	Réallon (05114)	Rousset (05127)	Apollinaire (05120)	Saint-Sauveur (05156)	Vincent-les-Forts	Savines-le-Lac (05164)	TOTAL
Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2011, en euros	29 504	22 674	22 610	17 879	22 305	22 585	17 296	15 719	20 579	23 339	19 426	25 992	25 823	24 093	16 784	19 154	25 276	22 537	18 684	21 119	21 777
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2011	56,2	55,6	56	43,2	50,5	52,7	41,1	43,9	42,3	57,9	49,1	52,2	62	60,6	35,4	51,4	58	54,2	42,9	50,8	51

8. Annexes du contexte réglementaire

8.4 Annexe n° 4 : Les emplois dans les communes de l'aire d'étude

Emploi Chômage	Baratier (05012)	Ux-les- Alpes	Chorges (05040)	Crévoix (05044)	Crots (05045)	Embrun (05046)	La Bréole (04033)	Le Lauzet- Ubaye (04102)	Le Sauze- du-Lac (05163)	Les Orres (05098)	Pontis (04154)	Prunières (05106)	Puy-Saint- Eusèbe (05108)	Puy- Sanières (05111)	Réalion (05114)	Rousset (05127)	André- d'Embrun (05130)	Saint- Apollinaire (05130)	Saint- Sauveur (05156)	Vincent- les-Forts	Savines-le- Lac (05164)	TOTAL
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2011	234	176	894	57	166	2 660	155	89	86	533	18	36	30	27	117	59	99	4	73	61	441	6 015
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2011, en %	74,6	58,5	75	56	60,1	82,1	70,9	73,7	78,1	77,3	42,4	37	50	59,1	55,3	47,9	64,7	74,6	42,9	50,9	84,1	62,6
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2006 et 2011, en %	-3,5	0	4,1	-1	2	-0,3	2,3	0,6	5,9	2,1	-5,2	1,9	4,3	5,1	4,6	12,4	0,1	-18,4	6,3	2,9	1,3	1,3
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2011	75,7	76	76,7	78,3	75,5	70,4	78	75	68,2	76,8	63,2	78,5	72,9	70,9	73,7	71,7	75,3	75	79,4	74,6	75,3	74,3
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2011	10,6	7,5	10,7	3,5	11,7	9,8	5,7	13,2	17,2	4,8	0	12,7	1,6	5,7	8,7	10,6	3,1	5,6	6,5	12,4	10,5	8,2

8. Annexes du contexte réglementaire

8.5 Annexe n° 5 : Nombre d'établissements actifs en 2011 / répartition par secteurs d'activités et par communes de l'aire d'étude

Établissements	Baratier (05012)	ux-les- Alpes	Chorges (05040)	Crévoux (05044)	Crots (05045)	Embrun (05046)	La Bréole (04033)	Le Lauzet- Ubaye (04102)	Le Sauze- du-Lac (05163)	Les Orres (05098)	Pontis (04154)	Pruinières (05106)	Puy-Saint- Fusèbe (05108)	Puy- Sanières (05111)	Réallon (05114)	Rousset (05127)	André- d'Embrun	Saint- Apollinaire (05130)	Saint- Sauveur (05156)	Vincent- les-Forts	Savnes-le- Lac (05164)	TOTAL
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2011	115	159	390	50	144	878	73	50	27	270	16	50	35	26	91	29	96	18	51	73	164	2 805
Part de l'agriculture, en %	12,2	30,2	18,5	34	20,8	4,1	39,7	30	33,3	7,4	37,5	34	37,1	23,1	22	13,8	30,2	44,4	47,1	24,7	6,7	26,2
Part de l'industrie, en %	7,8	1,9	3,1	4	2,1	6,3	11	10	3,7	0,7	6,3	2	2,9	3,8	3,3	0	8,3	5,6	5,9	4,1	4,3	4,6
Part de la construction, en %	6,1	10,7	13,3	2	16,7	8,7	8,2	2	14,8	2,6	0	10	11,4	3,8	6,6	10,3	16,7	0	13,7	9,6	8,5	8,4
Part du commerce, transports et services divers, en %	61,7	37,1	51,5	46	49,3	61,7	28,8	46	44,4	55,9	50	42	20	57,7	44	48,3	37,5	27,8	25,5	46,6	61	44,9
dont commerce et réparation automobile, en %	23,5	6,3	11,3	4	12,5	18	5,5	12	11,1	10	6,3	6	0	3,8	7,7	10,3	7,3	0	5,9	4,1	18,3	8,8
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	12,2	20,1	13,6	14	11,1	19,2	12,3	12	3,7	33,3	6,3	12	28,6	11,5	24,2	27,6	7,3	22,2	7,8	15,1	19,5	15,9
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	28,7	11,3	14,4	22	20,1	26,5	11	14	7,4	23,3	31,3	12	11,4	11,5	11	27,6	13,5	16,7	11,8	9,6	15,2	16,7
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	8,7	1,3	4,6	0	2,8	4,2	6,8	2	0	4,1	0	0	0	3,8	2,2	0	2,1	0	0	0	7,3	2,4